

La migration clandestine en débat à Rome

L'APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DE L'ALGÉRIE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7881 - SAMEDI 4 MAI 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Prise en charge des enfants palestiniens blessés

LE GESTE FORT D'ALGER

Page 2

JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

LA CORPORATION, UN REMPART FACE AUX MENACES



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une cérémonie en l'honneur des journalistes algériens au cours de laquelle le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que la valorisation des acquis réalisés ces dernières années ont été soulignés.

Page 3

DÉCOUVERTE DE LITHIUM DANS LE SUD

Un atout pour la transition énergétique

Page 4

HASNA EL-BACHARIA

LA ROCKEUSE DU DÉSERT S'EN VA

Page 9

MAILLOT MAROCAIN DE LA HONTE

LA CAF SOMMÉE DE RENDRE DES COMPTES

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LA MIGRATION CLANDESTINE EN DÉBAT À ROME

L'approche multidimensionnelle de l'Algérie

Visant à garantir une gestion plus efficace de la migration clandestine, l'Algérie a adopté une approche multidimensionnelle, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement. C'est ce qu'a indiqué, à Rome, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

Dans son allocution lors de sa participation jeudi dernier, aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine, regroupant les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, M. Merad a déclaré que l'Algérie «a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration irrégulière, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement».

Il a affirmé que cette approche a permis de garantir une prise en charge «juste et humaine» protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène. Le ministre a appelé à «dépasser l'approche restrictive qui se limite aux mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour faire face au phénomène de la migration clandestine». Dans cette optique, l'Algérie préconise de faire avancer les efforts communs vers une approche visant à traiter en profondeur les causes réelles et profondes de l'accroissement de ce phénomène, en



Brahim Merad lors de son discours.

adoptant des approches globales et équitables ainsi que des solutions efficaces et humaines. Il a souligné que cette approche «sérieuse» a été au centre des discussions entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, qui ont convenu de «mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région».

LE DÉVELOPPEMENT, PILIER DE LA STRATÉGIE ALGÉRIENNE

M. Merad a soutenu que l'Algérie contribue de manière significative au soutien des efforts de développement des pays voisins.

Ces efforts se traduisent à travers l'exploitation de tous les cadres et mécanismes disponibles, y compris les mécanismes dédiés au développement des régions frontalières, plaidant pour la question du développement dans tous les fora internationaux. Il s'agit également de la mise en place de ressources importantes pour le soutien humanitaire et la concrétisation des projets de développement dans les pays voisins, ainsi que les projets d'intégration devant booster le développement dans ces pays et leur permettre de créer des opportunités de croissance et d'emploi.

Le ministre a, en outre, indiqué que l'Algérie tient compte de tous les aspects humanitaires dans ses efforts visant à traiter le phénomène de la migration clandestine.

L'Algérie place le respect des droits humains et la dignité des migrants au cœur de ses efforts de lutte contre la migration clandestine. Elle adhère scrupuleusement à ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme et offre une prise en charge humanitaire digne aux migrants clandestins qui arrivent sur son territoire.

Il a déclaré que l'Algérie, fidèle à sa politique de solidarité avec les pays frères, déploie des efforts qui vont au-delà de ces engagements, en mobilisant des ressources humaines, financières et matérielles considérables pour prendre en charge, dans les meilleures conditions humanitaires, les migrants clandestins qui arrivent souvent sur le territoire national dans des conditions de santé dégradées.

Cela se traduit par la fourniture de services de santé, en particulier aux catégories vulnérables telles que les enfants et les femmes, ainsi que par l'accès à des conditions d'hébergement décentes et à une alimentation adéquate.

M. Merad a souligné que le plan mis en place par les autorités algériennes a permis d'obtenir «des résultats très positifs en termes de réduction des tentatives de migration par mer à leur plus bas niveau».

Il a conforté ces propos en indiquant que «les cas de ces traversées à partir des côtes algériennes vers l'Italie étant quasiment inexistants, puisqu'ils ne dépassaient pas en 2023 les 0,4 % du total des migrants clandestins arrivés dans ce pays par différentes voies».

Le ministre a conclu son intervention en soulignant la nécessité d'un soutien continu de tous les acteurs bénéficiaires des efforts algériens pour garantir la pérennité et l'efficacité de cette approche multidimensionnelle.

Sihem Bounabi

ATROCITÉS CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Attaf pointe l'incapacité de la communauté internationale

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pointé, jeudi à Copenhague, l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien, soulignant que le monde a cruellement besoin de voix de sagesse et d'engagement.

«L'incapacité persistante de la communauté internationale à réagir de manière unie et décisive pour mettre fin aux atrocités commises contre le peuple palestinien a ravivé les doutes et les scepticismes quant à la raison d'être et à la pertinence du droit international dans son intégralité», a affirmé M. Attaf dans une allocution à l'occasion de la tenue de la 21e session de la Conférence ministérielle annuelle des pays africains et nordiques.

Il a rappelé que «l'Algérie a fièrement accueilli la précédente session marquant le 20e anniversaire de ce rassemblement unique qui n'a cessé d'œuvrer à promouvoir les valeurs indispensables de dialogue, de coopération, de confiance, de respect et de compréhension». «Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces valeurs qui nous unissent dans ce forum sont aujourd'hui menacées de manière existentielle, car nous assistons tous avec regret, frustration et consternation à la réémergence et la prévalence croissante des logiques de polarisation, de divisions et de confrontation, logiques qui sont toutes héritées de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité que nous pensions tous définitivement derrière nous», a-t-il regretté. L'impact de cette situation, poursuit M. Attaf, «a été et continue d'être extrêmement préjudiciable. Les foyers de crises, de tensions et de conflits se multiplient, s'accumulent et s'étendent. Le multilatéralisme est en recul constant, l'ONU est progressivement disqualifiée et l'un de ses organes centraux, le Conseil de sécurité, tombe progressivement dans un état de paralysie complète».

Il a, à ce titre, fait remarquer que «la situation qui se déroule à Gaza incarne, à elle seule, tous ces dysfonctionnements qui remettent aujourd'hui en question, de manière directe et flagrante, l'essence même d'un système fondé sur des règles».

«Ce ne sont certainement pas des temps ordinaires ! Ce sont des périodes de crise profonde, des périodes de profonds troubles et, de toute évidence, des périodes de grande incertitude», a-t-il insisté.

Il a indiqué que, «dans ces moments-là, le monde a cruellement besoin de voix de sagesse et d'engagement, comme celles qui émergent constamment de ce forum».

«Collectivement, nous devons nous lever et défendre ce en quoi nous croyons sincèrement en tant que rassemblement de pays partageant les mêmes idées», a-t-il souligné. Des pays, a-t-il ajouté, «profondément attachés aux normes qui constituent le fondement solide du système international, fidèlement engagés à consolider le multilatéralisme et la coopération internationale face aux redoutables défis contemporains (et) qui croient fermement, tant en paroles qu'en actes, que la Charte des Nations Unies reste la seule boussole permettant à l'humanité de parvenir à la paix, de faire progresser les droits de l'homme et de favoriser une prospérité partagée pour tous».

Hamid D.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS PALESTINIENS BLESSÉS

Le geste fort de l'Algérie

DES ENFANTS palestiniens blessés sont arrivés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la 1re région militaire, en provenance de l'aéroport international du Caire, et ce en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Gaza. Les enfants blessés ont été accueillis par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Kaouter Krikou, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie Fayez Abou Aita et la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui.

Mme Krikou a affirmé que «le peuple algérien prouve une fois de plus son esprit de solidarité en accueillant le 2e groupe de Palestiniens blessés rapatriés de Gaza dans un état lamentable», soulignant que les instructions du président de la République ont été appliquées à la lettre et que d'autres groupes arriveront en Algérie dans les prochains jours. Elle a salué le professionnalisme et l'implication des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'action humanitaire dans le cadre de l'aide aux frères Palestiniens.

Le ministre des Moudjahidine a déclaré, pour sa part, que l'Algérie «accueille aujourd'hui les blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère», ajoutant qu'»ils bénéficieront d'une prise en charge totale, l'Etat algérien ayant assuré tous les moyens nécessaires à cet effet». La présidente du CRA a indiqué, pour sa part, que «tout a été préparé pour la prise en charge des blessés palestiniens y compris en matière de greffe d'organes», saluant à cette occasion les efforts consentis par les forces aériennes pour l'évacuation des blessés à bord d'avions sanitaires.

Cette opération est la deuxième du genre après celle du 28 mars 2024 pour laquelle le haut Commandement de l'ANP a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, avec un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire.

S. N.

JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

LE RÔLE MAJEUR DES MÉDIAS SALUÉ

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une cérémonie en l'honneur des journalistes algériens au cours de laquelle le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que la valorisation des acquis réalisés ces dernières années ont été soulignés.

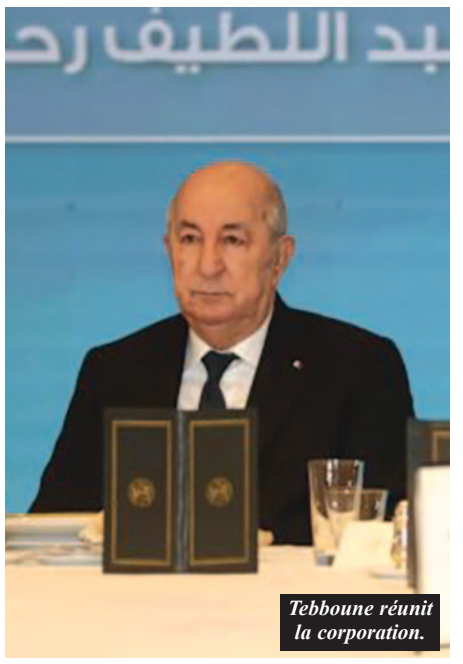
Cette cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) s'est déroulée avant-hier au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (Alger), en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie.

Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a mis l'accent sur «le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces dernières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles».

Le ministre a souligné que le président de la République «a instauré une tradition louable à travers ses rencontres périodiques avec les représentants des médias et la célébration de la Journée nationale de la presse et de la Journée mondiale de la liberté de la presse, autant d'occasions pour mettre en avant les acquis réalisés dans le secteur».

L'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, n'a pas hésité à apporter tout le soutien nécessaire, notamment par l'adaptation de la législation régissant le secteur de l'information aux dispositions de la Constitution de 2020, à travers les nouvelles mesures de la loi organique relative à l'information, a affirmé le ministre.

A ce sujet, il convient de souligner que le président de la République a pris une série de décisions et de mesures importantes en faveur du secteur, saluées par la corporation qui a exprimé sa pleine adhésion. Cette adhésion s'est notamment manifestée à travers le professionnalisme dont ont fait montre les médias en couvrant les évènements internationaux et régionaux abrités par l'Algérie les dernières années dans les domaines diplomatique, économique, sportif ou culturel, mais aussi à travers le resserrement des rangs face aux campagnes médiatiques hostiles et le soutien aux efforts de la diplomatie algérienne pour le triomphe des causes justes dans le monde.



Tebboune réunit la corporation.

Parmi les mesures arrêtées par le Président en faveur des médias figurent la révision à la baisse des frais d'abonnement au fil de l'APS, que l'agence a mis en exécution dès son annonce, outre la réduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), du coût d'hébergement des sites électroniques à Algérie Télécom (AT), avec augmentation de sa capacité, et réduction du prix de location à la Maison de la presse.

Le président de la République a également décidé de baptiser les centres de presse au niveau des stades de noms de journalistes sportifs et de réduire les prix des billets d'avion d'Air Algérie au profit des journalistes sportifs chargés de la couverture des compétitions africaines. Il a ordonné d'élaborer une étude pour la relance du Fonds d'aide à la presse et une approche pour organiser le marché publicitaire, ainsi que d'autres mesures. Autant d'orientations concrétisées sur le terrain en peu de temps.

Après l'adoption des lois régissant le champ médiatique, à l'instar de la loi organique relative à l'Information et les lois encadrant les médias audiovisuels et la presse écrite et électronique, le décret exécutif relatif au projet de création d'un conseil d'éthique et de déontologie de la profession a été finalisé en attendant sa publication au Journal officiel. Le conseil, une fois installé, examinera la mouture du code de déontologie de la profession.

La célébration de cette Journée de la liberté de la presse à quelques semaines de la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain est «l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les ses instructions données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective».

Il a, à cette occasion, indiqué que les textes d'application relatifs au secteur avaient été finalisés et «seront publiés successivement dans les prochaines jours», faisant état de la régularisation de la situation des chaînes de télévision privées.

M. Laagab a, par ailleurs, mis en garde contre «les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression», rappelant qu' «entre 2020 et fin avril 2024, des agréments ont été accordés à 156 journaux papier, dont 88 spécialisés, à 150 journaux électroniques et à 24 chaînes de télévision privées».

Evoquant le projet de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City, le ministre a estimé qu'elle apportera «un véritable plus au paysage médiatique national». Il a, par ailleurs, fait état du dégel des projets de stations de diffusion dans plusieurs wilayas du pays, ce qui permettra, a-t-il dit, d' «atteindre des zones où la diffusion radiophonique n'est pas optimale».

Hachemi B.

LE WALI DE CONSTANTINE RENCONTRE LA PRESSE :

«Faire barrage aux mercenaires de la plume»

LA TRADITIONNELLE cérémonie marquant la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai, s'est déroulée jeudi au siège de la wilaya.

Une grande partie des représentants de la presse constantinoise, dans toute sa diversité, audiovisuelle, radiophonique, écrite ou électronique, tant publique que privée, a pris part à l'initiative de la wilaya visant à marquer l'évènement.

Depuis son entrée en fonction, le chef de l'exécutif de la wilaya, Abdelkhalek Sayouda, a su susciter l'enthousiasme et l'engagement sur pratiquement tous les fronts. Les représentants des médias à Constantine, conscients des défis inhérents à la gestion d'une ville aussi complexe, ont tenu à exprimer leur adhésion à l'initiative du wali.

Lors de son allocution en marge de la rencontre, il a souligné le rôle crucial de la presse, tant locale que nationale, dans l'information du citoyen. Il a particulièrement mis en lumière l'objectivité dont ont fait preuve les professionnels de la presse locale dans la couverture des activités de son institution.

Le chef de l'exécutif a également souligné «la volonté des plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, d'inculquer à chaque Algérien le sentiment de liberté et de maîtrise de ses décisions en vue d'un changement vers le meilleur».

Il a fait remarquer que cela s'est concrétisé dans le secteur des médias à travers la nouvelle Constitution qui vise à garantir «la protection de la liberté d'expression et de la pratique journalistique sans entrave de quelque partie que ce soit. Les réformes législatives et organisationnelles sans précédent, telles que les nouvelles lois organiques sur l'information, l'audiovisuel et la presse écrite et électronique, en sont la preuve tangible».

Il a ajouté que de nos jours, l'information est devenue une arme à double tranchant capable d'influer l'opinion publique et, partant, la mobilisation des foules. Il a exhorté les professionnels de la presse à s'opposer aux pseudo-journalistes et aux mercenaires de la plume. Par la suite, la parole a été donnée à quelques représentants des médias, qui ont majoritairement reconnu l'élan qualitatif dans divers domaines à Constantine, notamment en ce qui concerne les grands projets, contribuant ainsi à hisser véritablement la wilaya au rang qui lui revient en tant que Capitale de l'Est. Tahar Aggoun, un des doyens de la presse constantinoise et vétéran à la voix familière pour les fidèles auditeurs des émissions sportives de la Radio Chaîne 3, a été particulièrement honoré par le premier responsable de la wilaya.

Amine B.



LES MÉDIAS DE BLIDA S'INVITENT CHEZ LE WALI

L'importance de l'information de proximité

LA JOURNÉE mondiale de la presse a été célébrée hier à Blida, à l'instar des autres wilayas du pays, par une rencontre exclusive du wali avec les représentants des quotidiens nationaux et des chaines de télévisions qui ont toute la latitude de soulever les difficultés rencontrées dans l'exercice du dur métier. Une occasion pour les hommes de la presse écrite et audio-visuelle de célébrer l'évènement et d'échanger les points de vue avec le wali dans une ambiance de convivialité. M. Ouchen, wali de Blida, a mis en avant, dans son allocution, l'importance de l'information de proximité dans l'acheminement de l'information exacte, précise et en temps réel aux citoyens, ainsi que le rôle central qu'elle joue dans l'éclaircissement de l'opinion publique. Pour le wali de Blida, la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse se veut une occasion «pour se remémorer les qualités des femmes et hommes des médias algériens qui ont été à l'avant-garde avec leurs plumes judicieuses et leurs idées éclairantes, donnant ainsi un exemple de professionnalisme, de sacrifice et de lutte, en vue de porter haut la voix des Algériens et de l'Algérie». Une journaliste a donné sa vision sur le début du processus d'édification et de construction de l'Algérie indépendante, en déclarant que les soldats de l'information et les sommités du journalisme avaient un grand rôle dans la concrétisation de la souveraineté et de son rétablissement sur la radio et la télévision, véritable tournant dans l'histoire du journalisme algérien et avaient travaillé en étant convaincus de la sacralité de la mission et de la noblesse du legs qu'ils héritent. «Ces générations se sont succédé dans la profession et ont immortalisé leurs noms avec des registres d'or, pour transmettre la responsabilité et le legs médiatique à notre génération, qui s'efforce elle aussi à se mettre au diapason des derniers développements dans le champ de l'information et des nouveautés les plus récentes dans le monde de la presse». Le wali a rappelé que «l'Etat algérien sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importante au domaine de l'information et de la communication et au travail journalistique, d'autant qu'il a affirmé, à plus d'un titre, la nécessité d'œuvrer à la moralisation du travail médiatique, en vue de hisser le niveau de la presse et de la performance médiatique en Algérie».

Les journalistes présents à cet événement se sont exprimés sur l'expérience de la presse qui a atteint un degré de maturité lui permettant de gagner davantage en crédibilité, soulignant que le 3 mai devrait être une occasion historique pour faire le bilan de ce qui a été réalisé, avec une presse objective loin de toute diffamation et de dénaturation.

T. Bouhamidi

55e ÉDITION DE LA FIA

Près de 300 entreprises déjà inscrites

PRÉVUE du 24 au 29 juin, la 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) devra réunir plusieurs opérateurs économiques représentant divers secteurs. En plus d'une participation locale importante, la FIA est caractérisée par la forte participation étrangère, avec le retour annoncé du Canada et de la République tchèque.

«La 55e de la FIA ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique», a indiqué un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la SAFEX.

Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25 000 m² (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat, se sont inscrits pour prendre part à cet évènement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur, a-t-on précisé.

L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal.

Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, a noté la société algérienne des Foires, qui dit que cette manifestation met en valeur les capacités de production nationales et promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines. La FIA «est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct», selon la société algérienne des Foires, qui dit que les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien : https://registration.safex.dz/login.

S. N.

DÉCOUVERTE DE LITHIUM DANS LE SUD DE L'ALGÉRIE

Un atout majeur pour la transition énergétique

L'opération de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam a abouti à des résultats positifs. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Energie et des Mines, qui a aussi fait part de la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares.



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Ces opérations d'exploration préliminaire ont été évoquées lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, consacrée aux résultats importants de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence du lithium et d'autres ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram ou le tungstène, le nobélium, le tantale et autres), selon les études et les relevés géologiques de la région. Le ministère a précisé que les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois Ganfeng Lithium Group, de cadres du ministère, du groupe industriel minier SONAREM, de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), ainsi que de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA).

La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère ainsi que du P-DG de SONAREM, du président de l'ANAM, de la présidente du comité de direction de l'ASGA et du DG de l'ORGM.

«L'équipe de travail algéro-chinoise a présenté un exposé détaillé sur les résultats positifs de l'exploration préliminaire, qui ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares à l'instar du minerai de lithium, dans le but de mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long terme, en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux», a indiqué le ministère.

Dans ce cadre, le ministre de l'Energie a mis en avant «l'importance de la recherche et de l'exploration des matériaux rares», précisant que leur production constitue l'un «des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier».

Il a également souligné son plein soutien aux travaux et recherches de l'équipe algéro-chinoise en la matière, appelant à «poursuivre les efforts pour atteindre des stades avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet concret d'exploration et de transformation du minerai de lithium».

A ce propos, le ministre a affirmé que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la valorisation des ressources minérales en Algérie, relevant la nécessité de «définir les mesures et les besoins nécessaires au projet, et de relancer la coopération afin de transférer la technologie et l'expertise et d'assurer la formation».

Selon la même source, le groupe chinois Ganfeng Lithium est considéré en tant que leader dans l'exploitation, la production et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le monde, relevant qu'il était de renommée mondiale et figurait sur la liste du Top 100 des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de Forbes pour 2023.

Le groupe a également remporté le prix de l'innovation en matière de protection de l'environnement pour l'année 2023, décerné par le Wall Street Journal.

Il convient de noter que le lithium est utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, étant un élément essentiel dans plusieurs industries civiles et militaires modernes, notamment dans la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium, a précisé le ministère. Il a ajouté qu'il s'agissait également d'un composant essentiel dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre.

Rim Boukhari

AVEC LA PARTICIPATION DE 183 EXPOSANTS

La Foire des produits algériens s'ouvre à Nouakchott

LA PRODUCTION algérienne à l'honneur à Nouakchott à l'occasion de la Foire des produits algériens qui a ouvert ses portes avant-hier, avec la participation de 183 exposants activant dans divers secteurs d'activités. Une occasion de faire connaitre le savoir-faire algérien dans différents secteurs économiques en Mauritanie qui exprime un intérêt pour les produits algériens. «La 6e édition de la Foire des produits algériens a été ouverte jeudi à Nouakchott (Mauritanie), avec la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens», a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, qui est revenu sur la cérémonie d'ouverture de cette manifestation. Cette dernière a été présidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, du Secrétaire général mauritanien du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Amadou El-Hadj Gueye, et du directeur général de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), en présence des deux présidents du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du SG de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), et de nombre de chefs d'entreprises et de présidents de groupes économiques algériens et mauritaniens.Ce rendez-vous périodique s'inscrit dans le cadre la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger, a-t-on signalé. L'événement se veut, également, un rendez-vous économique annuel permettant aux populations de la Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien selon les précisions du département du Commerce, ajoutant que cela était «le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités lgériennes dans divers domaines». Il y a lieu de signaler que la coopération économique algéro-mauritanienne s'intensifie de plus en plus, sachant que l'Algérie est l'un des partenaires les plus importants de la Mauritanie. L'Algérie qui ambitionne de renforcer sa présence sur le marché africain a renforcé, rappelons-le, sa présence au niveau de certains pays notamment la Mauritanie, avec l'ouverture, en septembre 2023, d'une exposition permanente des produits algériens ainsi que de Algerian Union Bank (AUB), première banque algérienne ouverte à l'étranger.

Lilia Aït Akli

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

Plus de 1,6 million de candidats attendus

Plus de 1,6 million de candidats sont inscrits aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat au niveau national pour la session de juin 2024, a indiqué le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

S'exprimant lors de l'ouverture des travaux de la conférence nationale consacrée aux dernières retouches avant les examens de fin d'année, le ministre de l'Education nationale a fait savoir que 1 681 172 candidats sont inscrits aux examens scolaires nationaux, dont 818 439 pour le BEM, prévu du 3 au 5 juin, et 862 733 pour le baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin.

M. Belabed a, en outre, rappelé l'organisation, dimanche dernier, des épreuves pratiques du premier baccalauréat de la filière arts, avec ses quatre options (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques).

Il a annoncé, à cette occasion, une série de mesures visant à garantir le bon déroulement des épreuves et à offrir des conditions d'examen équitables à tous les candidats.

Parmi les principales mesures prises citées par le ministre, il y a la mise en place d'un nombre conséquent de centres d'examen et de correction. Ainsi, pour le BEM, 3 040 centres d'examen ont été réservés à travers le territoire national, tandis que 97 centres de correction ont été désignés pour le traitement des épreuves.



Le ministre de l'Education, Abdelhakim Belabed.

Pour le bac, pas moins de 2 869 centres d'examen ont été mobilisés pour accueillir les candidats au baccalauréat, avec 94 centres de correction dédiés à la collecte et à la vérification des copies.

Soucieux de préserver l'égalité des chances entre tous les élèves, le ministère a également décidé de maintenir le principe de deux sujets au choix dans chaque discipline. Une demi-heure supplémentaire sera accordée aux candidats pour leur permettre d'opter pour le sujet qui correspond le mieux à leurs connaissances et à leurs aptitudes.

Afin de garantir l'intégrité des examens, les enseignants seront dispensés de la surveillance de leur propre matière ou de l'examen d'un de leurs proches. Cette mesure vise à renforcer la neutralité et l'impartialité du processus d'évaluation.

Concernant l'accès aux centres d'examen, le ministre Belabed a précisé que les portes ouvriront une heure et demie avant le début de chaque épreuve.

Les candidats sont tenus de se présenter dans les délais impartis afin de fluidifier l'entrée et de s'installer calmement dans leur salle d'examen. S'agissant des enseignants, ils sont tenus d'être présents dans les centres d'examen trente minutes avant le début des épreuves.

Les candidats ne seront autorisés à quitter la salle d'examen qu'après la moitié du temps imparti. L'utilisation de tout matériel de triche ou de téléphone portable est formellement interdite.

Il est important de rappeler que les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024, tandis que les épreuves du baccalauréat se dérouleront du dimanche 9 juin au jeudi 13 juin 2024.

Ces dispositions témoignent de la volonté du ministère de l'Education nationale de garantir des examens du BEM et du bac 2024 transparents, équitables et sereins pour tous les candidats.

Lynda Louifi

MEDECINE LEGALE

Mobilisation des moyens pour tous les hôpitaux

LE DÉVELOPPEMENT de la médecine légale sera soutenu par le renforcement des moyens humains et matériels au niveau des hôpitaux de tout le territoire national. C'est ce qu'a assuré le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

Lors de son allocution d'ouverture de la journée scientifique consacrée à l'histoire de la médecine légale en Algérie, organisée jeudi dernier à Alger par l'Académie algérienne pour le développement des sciences médico-légales (AADSML), le ministre a déclaré que «cette spécialité est un pilier essentiel du système de santé algérien et nous continuerons à œuvrer pour qu'elle dispose des moyens et des ressources nécessaires pour remplir pleinement sa mission».

M. Saïhi a tenu à souligner l'importance croissante de la médecine légale dans le paysage sanitaire algérien, affirmant que cette spécialité, qui accompagne la révélation de la vérité, joue un rôle important dans divers domaines, notamment la justice et la sécurité. Il a également assuré que son département s'engage à apporter tout le soutien nécessaire à tous les spécialistes de ce domaine, dans tous les hôpitaux, dans l'objectif de rapprocher cette spécialité de tous les tribunaux.

Il a aussi annoncé que «nous travaillerons dans les prochains jours à développer ce domaine et à soutenir les hôpitaux situés dans les régions éloignées». Le ministre de la santé a ajouté que «la dynamique que connaît le système de santé ne laisse aucun domaine de spécialisation de côté, comme le prévoient les engagements du président de la République, qui soulignent que la promotion de la santé englobe l'ensemble des professions de santé ou des activités médicales».

Par ailleurs, la journée scientifique a été l'occasion pour le ministre de rendre un vibrant hommage aux pionniers de la médecine légale en Algérie, qui ont consacré leur vie au développement de cette spécialité permettant à l'Algérie de compter aujourd'hui 422 experts en médecine légale. Le ministre a souligné que c'est grâce à la contribution de nombreux professeurs et experts que cette discipline a connu une évolution remarquable, tant en termes de compétences que de moyens techniques. Parmi eux, le Pr Youssef Mahdi, décédé en 2024, qui a été salué pour son immense contribution à la formation des médecins légistes algériens. Un hommage a également été rendu à deux autres grandes figures de la médecine légale, à savoir Mohamed Saleh Aideli et Mohamed Hanouz. A cette occasion, le ministre a remis un certificat de mérite au Pr Rachid Belhadj, décerné par le Conseil des ministres de la santé arabes, pour ses efforts fructueux dans le domaine de la médecine légale. Au-delà de l'hommage rendu aux pionniers, la journée scientifique a également permis de se pencher sur l'avenir de la médecine légale. Les participants ont échangé leurs réflexions et leurs propositions pour renforcer cette discipline.

Parmi les axes prioritaires figurent l'amélioration de la formation des médecins légistes, l'intégration des TIC et le rapprochement des services de médecine légale des tribunaux et autres acteurs de la chaîne judiciaire.

Le président de l'AADSML, le Pr Rachid Belhadj, a affirmé que la fourniture des moyens nécessaires et l'intégration de technologies modernes pour développer cette spécialité à travers la numérisation contribueront à préserver les intérêts des victimes.

Il a également souligné la nécessité de former les différents acteurs dans ce domaine, tels que les avocats et les officiers de la police judiciaire, suggérant à ce propos d'inclure à l'avenir la médecine légale dans la formation universitaire du corps d'avocats.

De son côté, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Abderrezak Bensalem, a indiqué qu'au cours des dernières années, une couverture géographique quasi totale a été atteinte en termes de nombre de médecins légistes et de leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire national.

Les services de médecine légale des laboratoires de police scientifique de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales ont été dotés d'équipements modernes qui leur permettent d'améliorer leurs performances et d'apporter une contribution qualitative aux dossiers judiciaires.

Sihem Bounabi

TIZI OUZOU

Vers la titularisation pour 4 500 travailleurs

CE SONT 4 500 travailleurs qui sont concernés par la titularisation au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, ce qui sera fait au moment voulu. C'est ce qu'a indiqué le wali, Djillali Doumi, à l'occasion de la célébration de la fête internationale des travailleurs, lors de la course traditionnelle exécutée par les agents postaux en charge de la distribution du courrier.

Cette course a été organisée par direction de la poste et télécommunications de Tizi Ouzou. Le wali qui a honoré les lauréats de cette courses ayant vu la participation de 35 agents postaux des deux sexes, a profité de cette occasion pour rappeler les grandes décisions arrêtées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit des travailleurs, et ce aux fins d'améliorer leur pouvoir d'achat.

En s'adressant aux nombreux travailleurs venus assister à cette manifestation, le wali a affirmé que «ces décisions du Président sont prises pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et les couches sociales souffrant de la précarité. Et tout en félicitant les travailleurs à l'occasion de la journée du 1er mai, Djillali Doumi leur a rappelé leurs acquis arrachés et les engagements honorés par les pouvoirs publics.

«Cette journée est une halte pour rappeler tous les acquis engrangés par les travailleurs grâce aux mesures courageuses prises par le président Tebboune en leur faveur», a expliqué le premier commis de l'Etat de la wilaya de Tizi Ouzou en rappelant que ces mesures ont porté sur «l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et travailleuses».

Le wali énumérera certaines de ces décisions.

En sus de la revalorisation des salaires et celle qui portera prochainement sur les retraites et pensions qui ont déjà été ajustées, il citera aussi «l'allocation chômage, la nouvelle loi sur l'investissement qui assure beaucoup de facilitations aux investisseurs porteurs de projets créateurs de richesse et d'emplois et la permanisation de tous les détenteurs de postes d'emploi précaires, comme les contractuels, pour illustrer ces changements positifs que ne cesse de connaître le monde du travail en Algérie».

Djillali Doumi a indiqué que «toutes ces décisions ne sont que la résultante de cet intérêt particulier que porte le président au citoyen qu'il considère comme un élément fondamental pour toute action de développement».

Dans ce cadre précis, le wali a souligné que «plus de 4500 travailleurs contractuels seront titularisés dans la wilaya de Tizi Ouzou comme permanents, grâce à la décision du Président». Et d'ajouter : «C'est là une stratégie de base de l'Algérie nouvelle. Ces acquis doivent être préservés comme doivent l'être tous les autres acquis de la glorieuse révolution de novembre 1954, notamment l'unité nationale et l'union du peuple algérien».

En termes de conclusion, Djillali Doumi a appelé les travailleurs algériens à «œuvrer inlassablement pour la réussite de l'ambitieux projet stratégique de construction de cette Algérie nouvelle qui fait des envieux».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

ATROCITÉS COMMISES À GAZA

L'entité sioniste en perte de vitesse sur la scène diplomatique

Les atrocités perpétrées par l'armée d'occupation sioniste, avec le soutien des États-Unis et de certains pays occidentaux, contre la population civile de Ghaza depuis le 7 octobre dernier ont provoqué une vague d'indignation au sein de la communauté internationale. Face à ces crimes, des appels à des poursuites judiciaires contre cette entité terroriste ont été lancés, entraînant des réactions de rupture des relations commerciales de la part de pays tels que la Turquie, et des ruptures de relations diplomatiques, comme c'est le cas de la Colombie.

Très critique vis-à-vis d'Israël depuis le début de l'offensive dans la bande de Gaza, le président colombien, Gustavo Petro, a annoncé qu'il mettait un terme aux relations diplomatiques avec l'État sioniste.

À l'occasion de la fête du Travail, le président colombien, Gustavo Petro, a officiellement annoncé la rupture des relations diplomatiques avec Israël. "Nous ne pouvons pas revenir à l'époque du génocide, de l'extermination d'un peuple entier sous nos yeux. […] Si la Palestine meurt, c'est l'humanité qui meurt", a-t-il déclaré lors d'un discours prononcé devant une foule importante à Bogota.

La Bolivie, gouvernée par un président de gauche, et le Belize, un petit État d'Amérique centrale, avaient déjà mis fin à leurs relations diplomatiques avec Israël en raison de son agression barbare contre la bande de Gaza. Et l'Afrique du Sud, depuis longtemps fervente défenseure de la cause palestinienne, avait rappelé tous ses diplomates d'Israël au début du mois de novembre.

M. Petro avait le 20 février accusé Israël de commettre un « génocide » des Palestiniens dans la bande de Gaza, exprimant alors sa « pleine solidarité » avec son homologue brésilien Luiz Inacio Lula Da Silva, plongé dans une crise diplomatique pour avoir dressé une comparaison entre l'offensive israélienne et l'extermination des Juifs par les nazis.

Le Brésil et la Colombie soutiennent la procédure historique intentée par l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de Justice (CIJ) à La Haye pour violation de la Convention sur le génocide de 1948. « On ne peut pas être complice d'assassins », s'est félicitée Sandra Gutierrez, une enseignante de 38 ans, présente sur la place Bolivar de Bogota où Gustavo Petro a fait son annonce.



DES APPELS À RECONNAÎTRE L'ETAT PALESTINIEN

Le représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations-unies, Tarak Ladab, a réaffirmé, avant-hier soir, depuis New York que «la Tunisie soutenait la demande de l'Etat de Palestine d'adhérer à l'ONU en tant que membre à part entière», appelant «les Etats membres à reconnaître l'Etat palestinien».

Cité par l'agence de presse tunisienne TAP, M. Ladab a ajouté que «la place naturelle de l'Etat de Palestine est parmi les Etats membres de l'ONU», notant «qu'il est inconcevable de traiter la cause palestinienne au niveau du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et des différents organes onusiens sans que la Palestine, l'Etat concerné, ne soit membre de l'ONU ayant les mêmes droits et devoirs des autres Etats».

Tarak Ladab a, à cette occasion, réaffirmé le soutien «constant et inconditionnel de la Tunisie au peuple palestinien dans sa lutte sur la voie du recouvrement de ses «droits légitimes et imprescriptibles» et de l'édification de son Etat indépendant et souverain avec pour capitale la ville sainte d'Al-Qods.

Il a, en outre, invité la communauté internationale à assumer sa responsabilité et à redoubler d'efforts en vue de mettre un terme aux agressions commises contre les Palestiniens dans tous les territoires occupés et de décréter, immédiatement, un cessez-le-feu dans la région».

Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU n'est pas parvenu, le 18 avril dernier, à approuver la demande d'admission à part entière de l'Etat de Palestine aux Nations unies, à cause du véto des Etats-Unis, membre permanent, qui a bloqué un projet de résolution arabe soumis par l'Algérie à cet effet.

Le texte avait recueilli 12 voix pour, 1 voix contre et deux abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

Par ailleurs, l'agression sioniste sans précédent a provoqué une crise grave humanitaire, qui risque de s'aggraver davantage si les sionistes enclenchent une opération militaire à Rafah, au sud de l'enclave palestinienne.

L'ONU TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a émis une mise en garde concernant une éventuelle «catastrophe» dans la bande de Gaza si une opération militaire à grande échelle était menée par l'entité sioniste dans la ville de Rafah, limitrophe à l'Égypte.

Dans une tribune publiée par le journal britannique The Guardian, le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, a souligné les récents événements tragiques survenus à Gaza, notamment le meurtre de sept travailleurs humanitaires dans un convoi de World Central Kitchen (WCK) et les attaques contre des véhicules humanitaires tentant d'apporter de l'aide aux populations dans le besoin.

James Elder a exprimé son inquiétude en déclarant qu'après vingt ans passés aux Nations Unies, il n'avait jamais été témoin d'une dévastation aussi intense que celle subie par les villes de Khan Younes et de Ghaza. Il a averti des conséquences dévastatrices d'une éventuelle offensive à Rafah, soulignant que cette ville abritait environ 1,5 million de civils, dont 600 000 enfants, et hébergeait le plus grand hôpital encore en fonction à Ghaza, l'hôpital central de Rafah.

Le représentant de l'UNICEF a mis en garde contre le risque de pertes civiles supplémentaires à Rafah en cas d'attaque, soulignant la nécessité urgente d'un cessez-le-feu à long terme pour des raisons humanitaires. Il a insisté sur le fait que Gaza nécessitait une cessation immédiate des hostilités afin de prévenir de nouvelles souffrances parmi la population, déjà durement éprouvée par l'agression génocidaire sioniste déclenchée en octobre 2023.

Selon les données des autorités palestiniennes et de l'ONU, le conflit en Gaza a déjà causé plus de 112 000 victimes, principalement des enfants et des femmes, avec environ 10 000 personnes portées disparues, dans un contexte de famine et de destructions massives.

Selon les même sources, cette agression génocidaire sioniste a fait, en détail, 34.596 martyrs et 77.816 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 28 martyrs et 51 blessés.

Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Mohamed M.

ÉTATS-UNIS

Les manifestations propalestiniennes bientôt illégales

CHAMBRE des représentants a adopté avant un projet de loi élargissant la définition de l'antisémitisme, sur fond de manifestations propalestiniennes sur les campus du pays.

Le projet de loi propose d'élargir la définition de l'antisémitisme en vigueur aux États-Unis, à travers le Civil Rights Act de 1964, à celle adoptée en mai 2016 par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). Selon cette dernière, l'antisémitisme «est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte.»

Codifier une définition unique de l'antisémitisme aiderait le ministère de l'Éducation et les administrateurs scolaires, qui ont été irresponsables, à identifier clairement les essences de l'antisémitisme et à protéger la sécurité de tous les étudiants, y compris les étudiants juifs», a insisté le représentant républicain de New York, Mike Lawler, à l'origine du projet de loi.

Des déclarations qui font écho à l'actualité aux États-Unis, où une vague de manifestation contre la guerre à Gaza, partie de l'université new-yorkaise de Columbia, a touché ces deux dernières semaines une quarantaine de campus à travers le pays.

«À la suite des manifestations à l'université de Columbia et dans d'autres collèges et universités du pays, la sécurité des étudiants juifs est devenue une préoccupation majeure», a-t-il déclaré dans un communiqué, estimant que le recours à la définition de l'IHRA était «une étape clé pour dénoncer l'antisémitisme là où il existe et garantir que les crimes de haine antisémite sur les campus universitaires fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites appropriées».

Un projet de loi «anticonstitutionnel» et «mal conçu», dénoncent les opposants Pour les détracteurs du texte de loi, la liberté d'expression promue par le 1er amendement de la constitution des États-Unis est menacée.

«La définition de l'antisémitisme n'apparaît nulle part dans le projet de loi», s'est insurgé sur X (ex-Twitter) le républicain Thomas Messie, déclarant qu'il fallait se rendre sur le site de l'IHRA pour la trouver. Par ailleurs, l'organisation intergouvernementale liste des «exemples contemporains» d'antisémitisme, tels que «le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposés des Juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays», repostés par le représentant du Kentucky.

R.I.

SELON *LE FINANCIAL TIMES*

La confiscation des avoirs russes n'est plus d'actualité

Les projets de Washington de confisquer les avoirs russes gelés en Occident au profit de Kiev auraient du plomb dans l'aile, a indiqué hier le Financial Times (FT).

«Bien que l'Ukraine continue de faire pression pour une saisie totale des avoirs russes, les responsables du G7 affirment en privé que cette question n'est plus sur la table. Au lieu de cela, ils explorent d'autres moyens d'extraire des fonds des avoirs gelés», a rapporté hier le quotidien britannique.

Celui-ci a relaté une passe d'armes lors d'une réunion des ministres des Finances du G20 au Brésil. Réunion au cours de laquelle plusieurs pays se sont opposés au projet des Occidentaux de faire main basse sur les avoirs russes, mettant en garde contre la création d'un «dangereux précédent en droit international».

Parmi ces responsables «particulièrement alarmés» par une éventuelle saisie de fonds souverains figuraient les ministres saoudien et indonésien. Selon le FT, Riyad et Jakarta «ont fait pression sur les capitales européennes pour qu'elles ne saisissent pas les actifs, [...] craignant pour l'avenir de leurs propres réserves détenues en Occident».

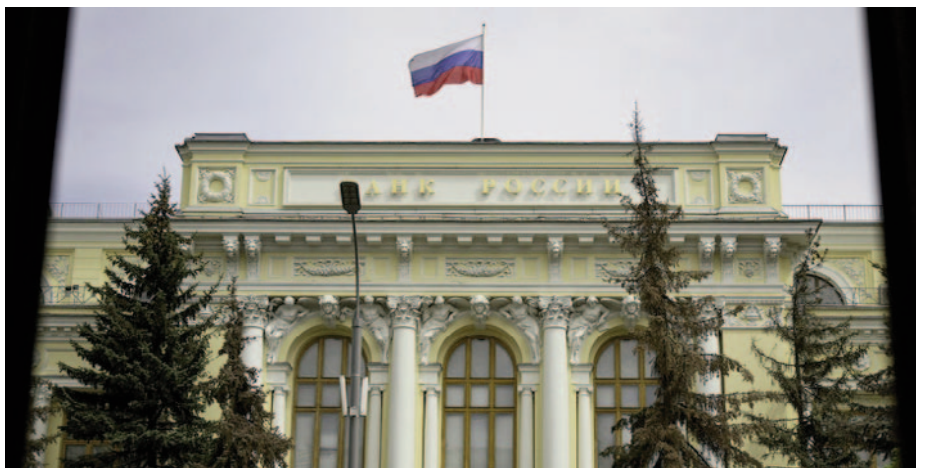
Le journal britannique a également fait état des réticences de responsables du G7, tels que le ministre italien des Finances Giancarlo Giorgetti, assurant qu'il serait «difficile et compliqué» de trouver une base légale pour saisir les actifs de l'État russe.

«Son homologue français, Bruno Le Maire, s'est montré encore plus incisif, arguant que le fondement juridique n'existait tout simplement pas», a poursuivi le FT.

L'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon ainsi que l'Union européenne «restent très prudents», a souligné le quotidien britannique, mettant en avant le «scepticisme» des banquiers centraux du G7 «conscients du rôle stabilisateur que jouent les réserves de change».

Les chancelleries européennes «veulent éviter tout ce qui semble toucher aux actifs eux-mêmes, par crainte de représailles», a insisté le média. Si les États-Unis abritent 5 milliards de dollars d'actifs russes gelés, ceux situés sur le continent européen avoisinent les 200 milliards d'euros.

Les États-Unis «n'ont que peu de poids dans le jeu», a confié au FT un diplomate européen. «Le risque est que si nous commençons simplement à ignorer ces principes, ils puissent également être utilisés contre nous par d'autres États et que nous créions un précédent qui pourrait avoir des effets inattendus à long terme», a également déclaré au FT Philippa Webb du King's College de Londres, auteur d'une étude du Parlement européen sur la légalité de la confiscation des avoirs russes.



Face aux réticences européennes, Washington envisage une nouvelle approche La saisie des avoirs russes gelés, en faveur de l'Ukraine, est poussée par Washington et Ottawa, ainsi que par des responsables britanniques, parmi lesquels l'ex-Premier ministre revenu sur le devant de la scène politique en tant que ministre des Affaires étrangères, David Cameron.

Côté américain, le Congrès a octroyé le 23 avril à l'administration Biden la possibilité de saisir les actifs russes situés aux États-Unis. Le franchissement d'«une étape importante», saluée par la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, qui a toutefois insisté sur la nécessité d'avancer «sur une voie collective» avec les pays du G7. En effet, en cas d'action unilatérale les États-Unis sur ce dossier, ceux-ci «supporteraient seuls toute prime de risque de saisie», soulignait fin avril un analyste de Bloomberg Economics.

Selon le FT, l'administration Biden compterait sur le prochain sommet du G7 en Italie «pour faire avancer les choses». Néanmoins, cette confiscation ne faisant pas l'unanimité au sein même du club occidental, Washington proposerait une «nouvelle idée» : celle de débloquer environ 50 milliards de dollars de financement en faveur de Kiev via un prêt ou une obligation garantie par les bénéfices futurs issus des actifs gelés. Depuis des mois, les autorités russes avertissent qu'elles adopteraient des mesures symétriques en cas de saisie des fonds souverains russes.

Il convient de rappeler que la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, avait réitéré mi-avril que la Russie appliquerait le principe de réciprocité en cas de confiscation de ses actifs en Occident.

«VOL FLAGRANT ET CYNIQUE», SELON MOSCOU

La Russie saisira des actifs occidentaux en cas de confiscation de ses propres actifs en Occident, avait prévenu Maria Zakharova, porte-parole de la diplomatie russe. «En cas de confiscation d'actifs, nous serons guidés par le principe de réciprocité dans les relations internationales, qui prévoit le droit inaliénable de représailles», avait déclaré Zakharova, en réponse à une question sur la réaction de Moscou en cas de confiscation des actifs russes en Occident.

«Nous détenons une quantité importante de fonds et de biens occidentaux sous la juridiction russe, qui peuvent faire l'objet de nos actions», avait poursuivi la diplomate. Cette dernière a assuré que Moscou considérerait «toute atteinte aux droits de propriété et aux intérêts» russes par un État tiers «comme rien d'autre qu'un vol flagrant et cynique visant à renflouer ses propres poches».

Dans le cadre du G7, au nom du financement de l'aide à l'Ukraine, les autorités américaines et britanniques poussent depuis plusieurs mois leurs homologues européens à saisir les avoirs russes gelés sur leur sol dans le cadre des sanctions décrétées par les Occidentaux contre Moscou.

La très grande majorité de ces actifs est située en Belgique, auprès d'Euroclear Bank (EB), un organisme international de dépôts de fonds qui gère 191 milliards d'euros d'actifs de la Banque centrale de Russie. Fin janvier dernier, les Européens ont jeté les premiers jalons d'une confiscation de ces biens en actant celle de leurs intérêts. Une mesure qui risquerait de «briser l'ordre international», estime Lagarde Début décembre, le Fonds monétaire international (FMI) avait mis en garde Bruxelles contre toute atteinte aux fonds placés chez EB, soulignant dans un rapport le «risque de réputation» des autorités de régulations belges ainsi qu'européennes en cas d'un tel accroc au droit de propriété.

Dans un article du Financial Times (FT), publié le 18 avril dernier, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a également mis en garde les chancelleries occidentales partisanes de cette initiative anglo-saxonne.

«J'ai vu quatre projets ou propositions différents pour contourner ce que beaucoup d'autres juristes ou avocats [...] considèrent comme un obstacle juridique très sérieux qui peut être interprété comme une violation de l'ordre juridique international», a déclaré Christine Lagarde, elle-même ancienne avocate, citée par le quotidien financier britannique.

Passer du gel des avoirs à leur confiscation pourrait impliquer de «briser l'ordre international que l'on veut protéger ; que vous voudriez que la Russie respecte», a-t-elle ajouté. De leur côté, les autorités russes avertissent depuis des mois qu'elles adopteront des mesures symétriques en cas de saisie des fonds souverains russes.

R.I.

LIBERIA

Boakai signe le décret pour un tribunal des crimes de guerre

LE PRÉSIDENT Joseph Boakai a signé avant-hier un décret visant à créer un tribunal des crimes de guerre, attendu depuis longtemps, afin de rendre justice aux victimes des deux guerres civiles du Liberia, caractérisées par des massacres généralisés, des tortures et des violences sexuelles.

Les groupes de défense des droits de l'homme ont décrit comment les filles étaient soumises à des viols collectifs, tandis que les enfants étaient recrutés pour combattre, souvent après avoir assisté à l'assassinat de leurs parents. Les guerres civiles qui se sont succédé ont tué environ 250 000 personnes entre 1989 et 2003.

La législation a été adoptée par le Parlement et le Sénat, et signée par une majorité de législateurs, dont certains seraient poursuivis en justice.

«La conviction qui nous amène ici aujourd'hui est que, pour que la paix et l'harmonie aient une chance de prévaloir, la justice et la guérison doivent parfaire le travail préparatoire», a déclaré M. Boakai dans un communiqué.

Les victimes et les militants de la justice réclament depuis des décennies la création d'un tribunal chargé de juger les personnes accusées de crimes de guerre. En 2009, une commission d'après-guerre pour la vérité et la réconciliation a dressé une liste de personnes devant être poursuivies pour crimes de guerre, mais le gouvernement n'a pas agi. La justice a été un enjeu majeur de l'élection présidentielle de l'année dernière, qui a permis à Boakai de battre le grand joueur de football et président de l'époque, George Weah.

La résolution appelle les donateurs internationaux à financer le tribunal. Un certain nombre d'étapes juridiques doivent encore être franchies pour qu'un tribunal indépendant et efficace puisse être mis en place.

Human Rights Watch et d'autres groupes de la société civile ont publié un rapport conjoint il y a un an, appelant l'administration Biden à pousser les autorités libériennes à mettre en place le tribunal tant attendu et à financer ses opérations.

«Les militants libériens demandent depuis près de 20 ans que les responsables de ces crimes rendent des comptes», a déclaré Lindsay Bailey, avocate spécialisée dans les droits de l'homme au Centre for Justice and Accountability, basé à San Francisco. «Il est nécessaire de rendre justice aux victimes et de leur donner un compte rendu complet de ce qui est arrivé à leurs proches. L'obligation de rendre des comptes contribue également au respect de l'État de droit et à l'instauration d'une paix durable.»

La commission vérité et réconciliation de l'après-guerre au Liberia a inscrit huit personnes sur la liste des chefs de factions belligérantes, dont deux qui siègent actuellement au Sénat. Tous deux ont signé la résolution, y compris le sénateur Prince Johnson, qui a déclaré qu'il la soutenait parce que ses électeurs avaient besoin de justice. Prince Johnson a également été nommé premier sur la liste des «auteurs les plus notoires» de la commission et est accusé, entre autres, de meurtre, d'extorsion, de massacre, de torture et de viol.

Le Liberia a été créé en 1822 pour accueillir les esclaves affranchis des États-Unis, mais il s'est déclaré indépendant 25 ans plus tard.

R.I.

INVESTISSEMENT AGRICOLE À TOUGGOURT

Plus de 1.190 ha consacrés

UNE SUPERFICIE globale de 1.192 hectares (ha) a été consacrée, dans la wilaya de Touggourt, à l'investissement agricole par la voie de concession, ont fait savoir, mercredi des services de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Cette superficie est répartie sur cinq nouveaux périmètres agricoles retenus dans le cadre du 3ème portefeuille foncier avalisés par l'ONTA à Touggourt, dont quatre périmètres totalisant une superficie de 632 ha dans la commune de Blidet Amor et un autre de 560 ha situé au niveau de la localité de Berahmoune relevant de la commune de Taïbet, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'ONTA, Abid Okba.

A cet effet, une plateforme numérique a été ouverte par l'ONTA pour permettre aux investisseurs de s'inscrire et de déposer leurs demandes afin de bénéficier de ce portefeuille foncier, à condition que le candidat, en plus des capacités financières suffisantes, dispose d'un plan d'investissement et d'un calendrier ainsi que des qualifications professionnelles nécessaires pour l'investissement agricole, a ajouté le même responsable.

Concernant cette démarche, a-t-il poursuivi, intervient en application de la feuille de route visant à encourager l'investissement agricole dans les régions sahariennes, à travers l'intensification des cultures stratégiques notamment.

Les actions d'extension des surfaces agricoles surtout celles dédiées à la céréaliculture, constituent l'un des plus importants défis à relever pour atteindre la sécurité alimentaire, a souligné M. Okba.

Parmi les grands investissements dans la wilaya, figure le périmètre agricole de Guedachi (10.000 ha) consacré aux filières stratégiques destinées à répondre aux besoins de l'industrie de transformation agroalimentaire, a ajouté la même source.

R.R

ZONES INDUSTRIELLES À ORAN

122 investisseurs raccordés à l'énergie électrique et gazière

LA DIRECTION de distribution de la société « Sonelgaz » d'Es-Senia à Oran a raccordé, récemment, 122 investisseurs de diverses zones industrielles et zones d'activités à l'énergie électrique et gazière, a indiqué cette direction.

« La Direction de distribution d'Es-Senia a mobilisé ses capacités financières et humaines pour réaliser les projets dans des délais records, et plus de 122 nouveaux investisseurs ont été raccordés à l'énergie électrique et gazière dans toutes les zones industrielles et zones d'activités situées sur le territoire de la wilaya », a indiqué la chargée de communication Fatima Fellahi.

La même responsable, a souligné que la zone industrielle de Tafraoui a été raccordée à un réseau de moyenne tension de 4 kilomètres et le projet de raccordement de la nouvelle zone industrielle de Bethioua a été finalisé à 100%, après l'installation de plus de 16 km de réseau de moyenne tension.

S'agissant de la zone d'activités d'Oued Tlelat, Mme Fellahi a déclaré qu'elle a bénéficié récemment de l'énergie gazière, après l'installation de 5,05 km de canaux gaziers, ajoutant que la zone industrielle d'Es-Senia a été raccordée à un nouveau réseau gazier d'une longueur de 0,890 km, et ce pour améliorer la qualité de service et assurer une distribution de gaz de qualité. La Direction de la distribution d'Es-Senia a mis en place un numéro vert pour recevoir, guider et accompagner les investisseurs, notamment en ce qui concerne l'orientation, après les visites de terrain effectuées par les équipes techniques sur les sites d'activités.

Dans un autre contexte, et concernant les exploitations agricoles, la même source a fait savoir que le programme de leur raccordement avance bien, précisant que 10 nouvelles exploitations agricoles ont été récemment raccordées dans plusieurs régions au niveau de la périphérie de la wilaya d'Oran, comme Oued Tlelat, Sidi Chahmi, Misserghine, Tafraoui, Arzew, Mers El-Hadjadj et Aïn El-Kerma. Le nombre d'exploitations agricoles raccordées, depuis le début du programme, a atteint 577, a-t-elle dit, ajoutant que la direction de distribution d'Es-Senia compte atteindre 718 exploitations agricoles, avant la fin septembre prochain, ce qui nécessite l'installation de 295,08 km supplémentaires de réseau de basse et moyenne tensions.

R.R

CÉLÉBRATION DU 1er MAI À L'OUEST DU PAYS

Diverses activités organisées

La célébration de la Journée mondiale des travailleurs a été fêté, mercredi, dans les wilayas de l'Ouest du pays, en organisant des activités diverses, en présence des autorités des wilayas, des cadres syndicaux, de la famille révolutionnaire et la société civile.



A cette événement, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a salué, lors d'un recueillement à la mémoire des martyrs devant la stèle commémorative de la place Tahtaha à M'dina Jdida, et la création de milliers postes d'emploi au niveau de la wilaya, ces deux dernières années, à la faveur d'investissements et structures ouvertes des secteurs public et privé.

Dans la wilaya de Tiaret, il a été procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques à Haï Zemala, au chef-lieu de wilaya, et la remise des arrêtés de 300 logements promotionnels aidés (LPA) en faveur des travailleurs de plusieurs instances.

Un tirage au sort a, en outre, été organisé pour les travailleurs de la commune de Medroussa et l'entreprise de transport urbain pour bénéficier de la Omra.

En outre, la wilaya de Mascara a également enregistré la remise des clés et arrêtés de 204 logements promotionnels libres (LPL) en faveur d'affiliés au corps de la Sûreté nationale, dont 144 logements à Sig et 60 à Oued Taria, et ce en plus d'une visite à l'atelier de chemin de fer, sis dans la ville de Mohammadia, a été également organisée.

Par ailleurs, dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, le projet d'extension de l'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique a été inauguré, en plus de la tenue d'une journée d'étude sur le monde du travail, une exposition diversifiée à l'université « Djillali Liabes » et une rencontre de football en hommage à l'ex-joueur de l'ESM Sidi Bel Abbes, Bahri Mokadem.

D'autres part, les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent, Nâama, Relizane et Tissemsilt ont célébré, de leur côté, la journée mondiale du travail, en organisant des cérémonies de recueillement à la mémoire des chouhada, des activités sportives et culturelles, dont la course traditionnelle des facteurs, et en honorant des travailleurs et d'autres admis à la retraite, ainsi que des cadres syndicaux et les lauréats des différentes compétitions organisées à cette occasion.

R.R

TRAFIC DE MONNAIE ANTIQUE À KHENCHELA

Pas moins de 4.294 pièces récupérées

LA DIRECTION de la Culture et des Arts de la wilaya de Khenchela a réceptionné 4.294 pièces de monnaie ancienne récupérées par les autorités sécuritaires et judiciaires. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, Mohamed El Alouani, directeur de ce secteur.

Le même responsable a indiqué, dans une déclaration, qu'il s'agit « de 4.294 pièces de monnaie ancienne, de valeur archéologique, remontant à différentes périodes historiques, remises à la direction de la culture mardi soir après leur saisie par les services de sécurité et judiciaires après enquêtes liées à la contrebande et au trafic de biens culturels de valeur archéologique ».

M. El Alouani a précisé que les pièces remises à la direction de la culture par les autorités judiciaires de la wilaya de Khenchela, conformément à la législation en vigueur dans le domaine de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel, remontent pour la plupart aux périodes romaine et byzantine, selon les rapports d'expertise établis par les spécialistes.

La même source, a ajouté que la direction de la culture et des arts confiera, dès le début de la semaine prochaine, les pièces en question au Musée public national « Frères Boulaâziz » de Khenchela pour enrichir sa collection et mettre ces pièces anciennes à la disposition des étudiants et des chercheurs en histoire et en archéologie.

Le Directeur de la culture et des arts a salué les efforts des autorités locales de sécurité et judiciaires dans la lutte contre toutes les formes de contrebande et de trafic d'antiquités, ce qui a contribué, selon lui, à la récupération d'une « importante quantité de biens culturels protégés au cours des dernières années ».

Il a également rappelé que le secteur de la culture a réceptionné au cours de l'année 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection et de valorisation du patrimoine culturel, « 246 pièces archéologiques saisies par les parties concernées à la suite de la mise en échec de 5 fouilles illicites dans des sites archéologiques des communes de Tamza, d'El Mahmel et Chechar ».

R.R

LE MONDE DE LA MUSIQUE EN DEUIL

Hasna El-Bacharia, la rockeuse du désert s'est éteinte

Le monde de la musique est en deuil. Hasna El-Bacharia, figure emblématique du diwane et virtuose du guembri, s'est éteinte ce mercredi à Béchar, sa ville natale, à l'âge de 74 ans.

Née en 1950, Hasna El-Bacharia a baigné dès son enfance dans les rythmes et les chants envoûtants du diwane, cette musique spirituelle propre aux confréries Gnawa. Dès son plus jeune âge, elle s'est initiée au guembri, instrument à cordes à la fois grave et envoûtant, qui deviendra son compagnon de route inséparable.

Sa carrière musicale a débuté dans les années 1970, au sein de l'orchestre féminin Diwane El Gnawa de Béchar. Sa voix puissante et expressive, chargée d'émotion et de spiritualité, ne tarda pas à captiver le public. Rapidement, elle s'est imposée comme l'une des figures majeures du diwane, contribuant à faire connaître et à populariser cette musique ancestrale au-delà des frontières de l'Algérie.

Au cours de sa riche carrière, Hasna El-Bacharia a parcouru le monde, se produisant sur les scènes les plus prestigieuses et partageant sa passion avec des publics toujours plus nombreux. Elle a également collaboré avec de nombreux artistes de renom, contribuant à des métissages musicaux audacieux et enrichissants.

Mais au-delà de sa virtuosité musicale, l'interprète de « Djazaïr Johara » était avant tout une femme libre et engagée. Elle a consacré sa vie à défendre la culture Gnaoua et à transmettre ses valeurs aux générations futures. Sa musique était un hymne à la vie, à l'amour et à la spiritualité, un message d'espoir et de tolérance qui résonnera encore longtemps dans les



cœurs de tous ceux qui l'ont aimée et admirée.

La disparition de Hasna El-Bacharia laisse un vide immense dans le monde de la musique algérienne et dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue. Mais son héritage musical et spirituel continuera à vivre, porté par sa voix inoubliable et par l'amour qu'elle a transmis à travers sa musique.

La disparition de Hasna El-Bacharia a suscité une vague d'émotions et d'hommages dans le monde entier. Artistes, personnalités politiques et anonymes ont tous tenu à saluer la mémoire de cette grande dame de la musique algérienne.

La ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a exprimé sa « profonde tristesse » suite à la disparition de Hasna El-Bacharia, la qualifiant de « d'icône de la musique Gnaoui algérien ». En cette triste occasion, Mouloudji a exprimé ses condoléances à sa famille et à toute la famille artistique ».

De nombreux artistes ont également rendu hommage à Hasna El-Bacharia, saluant son talent, sa générosité et son engagement. « Triste nouvelle, la rockeuse du désert et grande artiste algérienne s'en est allée, mes pensées et sincères condoléances vont à ta famille. Ta voix continuera à nous bercer au-delà du temps, a déclaré la chanteuse Amel Zen.

Hasna El-Bacharia laisse derrière elle un héritage inestimable. Sa musique, empreinte de spiritualité et d'émotion, continuera à toucher les cœurs et à inspirer les générations futures. Elle a également joué un rôle crucial dans la préservation et la promotion de la culture Gnawa, contribuant à faire connaître cette musique ancestrale au-delà des frontières de l'Algérie. La disparition de Hasna El-Bacharia est une grande perte pour le monde de la musique algérienne et pour tous ceux qui l'ont connue et aimée. Mais son talent, sa générosité et son engagement continueront à inspirer et à toucher les cœurs pour encore longtemps.

Meriem Djouder

LEVE PALESTINA

Un nouveau livre de solidarité avec le peuple palestinien

UN NOUVEAU livre intitulé "Leve Palestina" (Vive la Palestine), édité en 2024 par la maison d'édition "Media Index" et coécrit par un groupe de poètes algériens pour exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien, est actuellement en exposition au Salon national du livre "Hassiba Benbouali" de Chlef (1er-4 mai).

"Ecrit dans 154 pages, en arabe et en français, ce nouveau livre s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec le peuple palestinien et la documentation des sacrifices des chouhada et de la résistance du peuple palestinien, particulièrement lors de la dernière agression sioniste", a indiqué la directrice de la maison d'édition "Media Index", Malika Chaâlal qui participe au Salon. Elle a ajouté que l'idée de cette nouvelle publication, à laquelle ont pris part plus de 20 poètes de différentes régions du pays, avec des poèmes louant le courage, les sacrifices et l'héroïsme des Palestiniens face à toutes les formes de persécution et de crimes contre l'humanité, "se veut un enrichissement pour l'importante production littéraire réalisée dans ce domaine, tout en contribuant, grâce aux ventes de ce livre, aux opérations de solidarité dédiées au peuple palestinien". Parmi les poètes ayant pris part à ce livre, Nadia Belkacemi et Fateh Agrane.

La majorité des poèmes sont accompagnés d'illustrations de l'artiste tunisien Faouzi



Mouaouia, un fait ayant conféré une touche artistique de valeur à ce livre. A noter que la maison d'édition "Media Index" a déjà organisé plusieurs séances de vente dédicaces de ce livre lors de nombre d'expositions. Le poète Fateh Agrane, d'Alger, un des participants à cette œuvre avec deux poèmes, le premier étant composé de vers inspirés des lettres du mot "Palestine", et le second intitulé "Les innocents" sur les enfants palestiniens victimes de bombardements quotidiens, a déclaré que ce livre exprimait la "position de solidarité des poètes et des hommes de lettre avec le peuple palestinien". La participation au Salon national du livre de plus de 20 maisons d'édition, avec la présentation d'innombrables titres et de publications dans différentes langues sur l'histoire, la littérature et les sciences, entre autres.

R. C.

MÉDÉA

Une exposition sur la céramique et la poterie

UNE EXPOSITION intitulée « céramique, entre authenticité et modernité » a été organisée, avant-hier, au Musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

L'exposition est composée de pièces en céramique et en poterie réalisées par les artistes Zohra Bacha, Ali Ould Ramoul, Mohamed Chenoufi et Abdelghani Douakh, reflétant la diversité et la richesse du patrimoine culturel national déclinée dans des styles alliant méthode classique dans le travail de l'argile et les techniques les plus modernes en matière de conception du produit de l'artisanat. Les pièces réalisées par l'artiste Zohra Bacha, une enseignante de langue française qui s'est reconvertie, après sa retraite en 1996, à la poterie et la céramique, font apparaître la parfaite coexistence entre les techniques traditionnels et modernes. L'artiste révèle s'être engagée sur cette voie afin de « préserver le patrimoine culturel local et éviter sa déperdition », ajoutant qu'elle se sert de ce métier pour « perpétuer le legs laissé par les aïeules ». Elle s'inspire des motifs anciens qui ornaient les anciennes demeures ou la tapisserie traditionnelle, comme support décoratif à ces pièces, mais en optant pour des techniques modernes telle que « Raku », un procédé de cuisson de poterie basse température d'origine japonaise. Ali Ould Ramoul, un des plus anciens céramistes de Médéa, diplômé dans les arts plastiques à la fin des années 70 à l'université de Paris (France), est considéré comme une référence par ses pairs en matière de céramique d'art. Ses œuvres ornent les entrées de nombreux édifices et tapissent les murs de certains lieux publics à Médéa. **R. C.**



CONFRONTATIONS MCA-CSC :

Levée d'interdiction de déplacement des supporters

LA DÉCISION prise par la Ligue de football professionnel (LFP) en octobre 2018, d'interdire le déplacement des supporters du MC Alger et du CS Constantine dans les confrontations opposant les deux équipes, a été levée ce jeudi en marge de la réunion tenue entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi et les présidents des clubs de l'élite. « Lors de cette réunion, il a été convenu de la levée d'interdiction du déplacement des supporters constantinois et algérois pour les matchs entre les deux clubs. Le président de la FAF a profité de la présence du président du Conseil d'administration du CSC Abdelghani Gourari et celui du MCA (Mohamed Hakim Hadj Redjem, NDLR) pour ouvrir ce dossier et opter pour la réconciliation entre les familles des deux clubs », a indiqué le CSC dans un communiqué. Et d'enchaîner : « Désormais, les supporters des deux équipes pourront effectuer le déplacement dans un cadre de fair-play et assister à tous les matchs, que ce soit ceux organisés à Constantine ou ceux programmés à Alger à partir de la saison prochaine. » La demi-finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024 ayant opposée le MCA et le CSC (2-1, a.p), s'est jouée le 23 mars dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos. L'interdiction du déplacement des supporters du MCA et du CSC avait été prise le 13 octobre 2018 par la LFP, suite aux incidents enregistrés lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 entre le MC Alger et JS Kabylie (0-0, la JSK aux t.a.b : 5-4), disputée au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.

LIGUE DES CHAMPIONS :

La CAF dévoile les dates et heures de coup d'envoi de la finale

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a dévoilé, mercredi, les dates et heures de coup d'envoi de la finale de la Ligue des champions entre la formation tunisienne de l'ES Tunis et l'équipe égyptienne d'Al-Ahly. La finale aller aura lieu le samedi 18 mai au stade Rades à 19h00 GMT (20h00 heure algérienne). Le match retour aura lieu, quant à lui, le 25 mai au Caire, à 17h00 GMT (18h00 algérienne). Pour cette édition 2024 de la Ligue des Champions, la Confédération africaine de football a mis à disposition une dotation de 4 millions USD pour l'équipe vainqueur de la compétition et le finaliste de l'épreuve recevra 2 million dollars USD. L'augmentation de la dotation fait partie des exigences de la direction de la CAF afin de rendre le football africain plus compétitif au niveau mondial, en récompensant de manière adéquate les clubs de football africains qui participent aux coupes africaines, souligne l'instance. De plus en plus attrayants, les matchs de la finale de la Ligue des Champions devraient attirer des millions de téléspectateurs à travers le monde. Ce choc titanesque entre les deux cadors du football nord-africain, qui comptent 15 titres de la Ligue des Champions : onze pour Al Ahly et quatre pour l'Espérance, verra un plateau de stars se disputer le Saint Graal du football de club africain. Une affiche en guise de première partie de la Coupe du monde des clubs FIFA, la nouvelle formule qui aura lieu en 2025 aux Etats-Unis et à laquelle participeront les deux finalistes de la Ligue des Champions.

Les dates en lieux et heure :

Samedi 18 mai 2024 (Tunis) : 19h00 GMT | ES Tunis - Al Ahly SC

Samedi 25 mai 2024 (Le Caire) : 17h00 GMT | Al Ahly SC - ES Tunis.

25e JOURNÉE DE LIGUE 2 (AUJOURD'HUI, DANS LES DEUX GROUPES, À 15H00) :

L'O Akbou veut en finir, l'ES Mostaganem sans soucis

L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, aura l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, lors de son déplacement samedi (15h00) chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts) pour le compte de la 25e journée, également marquée dans le poule Centre-Ouest par le derby algérois entre le RC Kouba (2e, 54 pts) et la NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.



GROUPE CENTRE- EST : O-AKBOU, PLUS QUE DEUX PETITS POINTS ET C'EST OK !

En effet, l'Olympique Akbou (1er, 61 points) n'a plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite et son déplacement chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts), formation en lutte pour le maintien, sera l'occasion propice d'acter son accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936. Les Olympiens qui surfent sur une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls), aura la faveur des pronostics face à l'AS Ain M'lila, dans un match qui se jouera malheureusement à huis clos. Cette 25e journée de la poule Centre-Est, sera également marquée par plusieurs confrontations dans la lutte pour le maintien, à commencer par le déplacement de l'USM Annaba, premier relégable avec 27 points, chez le MSP Batna (2e, 45 pts). Les Bônois sont dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour s'éloigner de la zone rouge à cinq journées de l'épilogue de la compétition. Coincé dans la zone de relégation, aux côtés de l'AS Ain M'lila et l'USM Annaba, le HB Chelghoum Laid évoluera aussi en déplacement chez l'IB Khemis El Khechna (6e, 32 pts), avec la ferme intention de l'emporter dans un match qui se jouera également sans public. Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM El Harrach (11e, 28 pts) accueillera le CA Batna (3e, 40 pts) avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire à domicile pour éloigner le spectre de la descente en Inter-régions, alors que l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) tentera de revenir avec un résultat positif de son déplacement chez l'AS Khroub (10e, 30 pts), qui n'a pas encore assuré sa survie en Ligue 2. Les autres rencontres de cette 25e journée mettront aux prises l'IRB Ouargla (9e, 31 pts) à l'Olympique Magrane (6e, 32), le NRB Teleghma (6e, 32 pts) au MO Constantine (4e, 35 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts) à la JS Bordj Menaél (5e, 33 pts). Des rencontres sans réellement d'enjeu.

GROUPE CENTRE-OUEST : L'ES MOSTAGANEM EN ROUE LIBRE

Dans la poule Centre-Ouest, la 25e journée sera marquée par le chaud derby algérois entre les deux rivaux de toujours le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés. Toujours en lutte pour l'accession, le Raed tentera d'enchainer un cinquième succès de rang pour rester au contact du leader, l'ES Mostaganem (59 pts), et entretenir l'espoir de l'accession à cinq journées de la fin de saison, alors que le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts) n'aura pas droit à l'erreur devant son public pour engranger des points en vue du maintien. Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mostaganem accueillera le WA Boufarik, qui occupe le même rang que le NAHD avec 28 points, et reste menacé par la relégation en palier inferieur. Les locaux devraient sortir le grand jeu pour passer l'écueil d'un adversaire dos au mur. Premier relégable, l'ASM Oran (14e, 27 pts) tentera d'obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez l'ESM Koléa (7e, 31 pts), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), qui essayera d'enchainer avec un nouveau succès, en se rendant chez SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts). Logée au neuvième rang avec le RC Arbaâ, la JSM Tiaret accueillera de son côté le SC Mecheria (7e, 31 pts), alors que le MCB Oued Sly également neuvième avec 29 points, sera opposé à la JS Guir Abadla (12 pts), qui a déjà un pied en palier inferieur mais tentera d'entretenir l'espoir contre un concurrent direct. Enfin, La rencontre Olympique Médéa (16e, 12 pts) - GC Mascara (3e, 42 pts) a été avancée par la LFP à ce jeudi à à 15h00.

JUDO- EQUIPE NATIONALE

Messaoud (-73 kg) et Belkadi (-63 kg) provisoirement qualifiés aux JO

LES JUDOKAS algériens Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (- 63 kg) sont provisoirement qualifiés aux prochains Jeux olympiques Paris 2024, selon le nouveau ranking olympique publié lundi par la Fédération internationale de la discipline (IJF) à l'issue des Championnats d'Afrique 2024 (seniors individuels), disputés 25 au 27 avril au Caire. Avec 3106 points, Dris Messaoud occupe le 14e rang du classement de sa catégorie (-73 kg), sachant que les 22 premiers sont directement qualifiés aux JO-2024. De son côté, Amina Belkadi (-63 kg) se positionne à la 24e place du classement olympique de sa catégorie avec 2512 points. Belkadi fait toujours partie des judokates qualifiées aux JO2024 en bénéficiant du quota de qualification continental. Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar occupe la 38e rang avec 1310 pts. Un total de points qui ne lui permet pas d'intégrer le quota de qualification continental. Les judokas algériens ont décroché une moisson de huit médailles (3 or, 2 argent, 3 bronze) lors des Championnats d'Afrique 2024 (seniors individuels). Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg) et Amina Belkadi (-63 kg), alors que celles en argent ont été remportées par Houaria Kaddour (- 48 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg). Les breloques en bronze ont été l'œuvre de Faiza Aissahine (- 52 kg), Lokmane Daroul (-90 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg). Pour rappel, la période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN DE NATATION :

L'Algérie totalise 12 médailles (3 or, 3 argent, 6 bronze) à l'issue de la 3e journée.

La sélection algérienne de natation a décroché cinq nouvelles médailles (1 or et 4 bronze), à l'issue des finales de la troisième journée des Championnats d'Afrique Open (30 avr – 5 mai 2024), disputées jeudi à Luanda (Angola). La médaille d'or a été remportée par Jaouad Syoud sur 200 m brasse avec un temps de (2:15.14), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Ramzi Chouchar (200 m brasse), Rania Nefsi (200 m brasse), Nesrine Medjahed (100 m papillon) et le relais féminin 4×200 m. A l'issue des finales de la troisième journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson à 12 médailles (3 or, 3 argent, 6 bronze).

Lors des deux précédentes journées, les médailles algériennes ont été remportées par Amel Melih (or, 50 m papillon), le relais mixe 4×100 m nage libre (or), le relais 4×100 quatre nages mixte (or), Jaouad Syoud (argent, 200m papillon et 100 m brasse), Farès Ben Zidoune (bronze, 200 m papillon et 200 m nage libre).

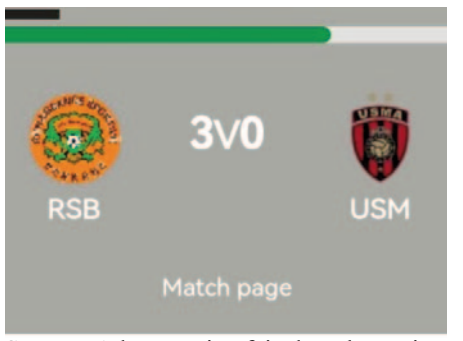
TAS- MAILLOT DE LA HONTE

La CAF, la FRMF et la RS Berkane sommées de s'expliquer

L'affaire a pris des proportions incroyables des deux côtés de la frontière algéro-marocaine. Notamment depuis le match retour de la Coupe de la CAF, à Berkane, qui a vu l'USM Alger, détentrice du titre, refuser, comme prévu au lendemain de la phase aller à Alger, de descendre sur le terrain, des commentaires souvent acerbes et pour beaucoup, par réseaux sociaux interposés, sortis du cadre purement sportif

Par Azouaou Aghiles

Sans surprise, et fidèle à sa logique « lekjaâienne », la CAF a encore frappé, s'enfonçant un peu plus dans le déni. L'acharnement. La preuve, le verdict sans appel, rendu dans cette affaire du maillot de la honte qui n'aurait jamais eu lieu sans sa bénédiction, RS Berkane-USM Alger pour le compte de la ½ finale de la Coupe de la CAF (retour), en déclarant les Usmistes perdants par pénalités sur le score de 3-0 (tapis-vert), en prolongement du même verdict prononcé après la rencontre du stade du 5 juillet qui n'a pas eu lieu. En précisant que la structure confédérale, et tout le monde s'y attendait, fait preuve d'une extrême sévérité sans attendre celui du Tribunal Arbitral du Sport, en avertissant que d'autres sanctions, sans préciser lesquelles, devront suivre. Très bientôt selon toute vraisemblance après la célérité avec laquelle elle a traité le dossier (moins d'une semaine), offrant ainsi sur un plateau le « droit » à Berkane de disputer la finale face au Zamalek aux dates précédemment arrêtées, soient le 12 du mois au Maroc pour l'aller, et le 19 en Egypte (Le Caire). Si l'auguste CAF, encore une fois sévissant sans état d'âme sous les ordres de son vrai patron Lekjaâ, dont l'influence a atteint des seuils aussi intolérables que ses provocations incessantes en direction de l'Algérie, n'a pas traîné pour confirmer son allégeance totale au makhzen, à l'exemple du Nigérian



Samson Adamu qui a fait dans le copier-coller de la décision concernant l'après-Alger (même verdict) après le boycott de Berkane, en détournant à nouveau le regard s'agissant des lois et règlements régissant les compétitions après avoir homologué une tenue sentant à mille lieux la connotation politique. Sans attendre donc la suite que le TAS devra donner avec des menaces claires de lourdes sanctions (une suspension de toutes compétitions continentales) planant sur la tête du club algérien, la CAF donne l'impression nette qu'elle n'a rien à craindre de la future réaction du TAS. Comme par exemple la réhabilitation pure et simple de l'USM Alger, même s'il faut craindre (on ne sait jamais) le pire avec des conclusions pour le moins défavorables. Pour rappel, la Fédération algérienne de football (FAF) et la direction du club de Soustara ont saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS de Lausanne), au-delà des deux lourds verdicts qui viennent de frapper ce dernier, ont déposé un dossier à l'effet de faire annuler la décision de la commission interclubs de la Confédération africaine de football (CAF) d'autoriser le club de Berkane de porter des maillots floqués d'un message politique. Transgressant évidemment les statuts, règlements, directives et autres chapitres des textes interdissent tout produit affichant un message politique. Lequel dossier, répondant à toutes les conditions, a été validé et accepté dans la forme par le TAS. Avec la précision que la demande introduite par les avocats de la FAF, pour une procédure accélérée dans le traitement du dossier, en s'appuyant sur le calendrier de la compétition interclubs organisée sous l'égide de la structure continentale, a été rejetée, le TAS invoquant l'article 48, alinéa 7 de ses règlements qui souligne que « l'appel ou le recours au TAS n'est pas suspensif ». Cela confirme-t-il que la partie marocaine a eu gain de cause et donc peine perdue pour les Algériens ? En sommant la fédération marocaine, de s'expliquer dans un délai court (qui a pris fin hier, vendredi) avec des réponses claires sur la requête de la FAF, le TAS suggère tout le contraire. C'est-à-dire que la FAF n'a pas été déboutée, la réponse définitive devant tomber dans les prochains jours ou semaines. Ce qui ne peut que rassurer le public algérien dans son ensemble, et les fans des Rouge et Noir en particulier qui espèrent toujours que justice soit rendue à leurs favoris dans sa quête de défendre leur titre. On croise les doigts

A.A

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/ GROUPE G) :

Algérie-Guinée fixé au jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki

LE MATCH entre l'équipe nationale de football et son homologue guinéenne, comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera le jeudi 6 juin prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué. La sélection nationale se déplacera ensuite pour affronter l'Ouganda à l'occasion de la 4e journée des qualifications. Le lieu et le stade de cette rencontre seront désignés ultérieurement. La Fédération ougandaise (FUFA) aspire à jouer à domicile au stade national de Mandela à Kampala, qui n'a toujours pas reçu l'homologation de la Confédération africaine (CAF). Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0). Les «Verts» occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DE LA 19e JOURNÉE) :

USMA-JSK décalé au lundi 6 mai au stade de Baraki

LE MATCH USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le lundi 6 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. Suite à la fermeture temporaire du stade olympique du 5-juillet pour travaux de rénovation d'une durée de deux semaines, l'instance dirigeante de la compétition s'est retrouvée contrainte ainsi de domicilier cette affiche à Baraki, même si l'hypothèse de faire jouer ce match au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda a été évoquée. Cette rencontre devait se jouer initialement le samedi 4 mai, avant d'être décalée de 48 heures, idem pour l'autre match de cette mise à jour entre l'USM Khenchela et le CR Belouizdad, programmé une première fois ce samedi avant d'être décalé au dimanche 5 mai (16h00). La LFP a décidé de programmer deux des cinq matchs de mise à jour avant le déroulement de la 25e journée, fixée au week-end du 10 et 11 mai. Au terme de la 24e journée, le MC Alger caracole en tête avec 56 points, à 13 longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CS Constantine, qui a un match en plus à disputer à domicile contre l'USM Alger.
Programme de la mise à jour de la 19e journée :
Dimanche, 5 mai :
USM Khenchela - CR Belouizdad 16h00
Lundi, 6 mai :
USM Alger - JS Kabylie 19h00.

L1- CLASSEMENT DES BUTEURS : NAÏDJI REJOINT BELAÏLI ET DIB EN TÊTE

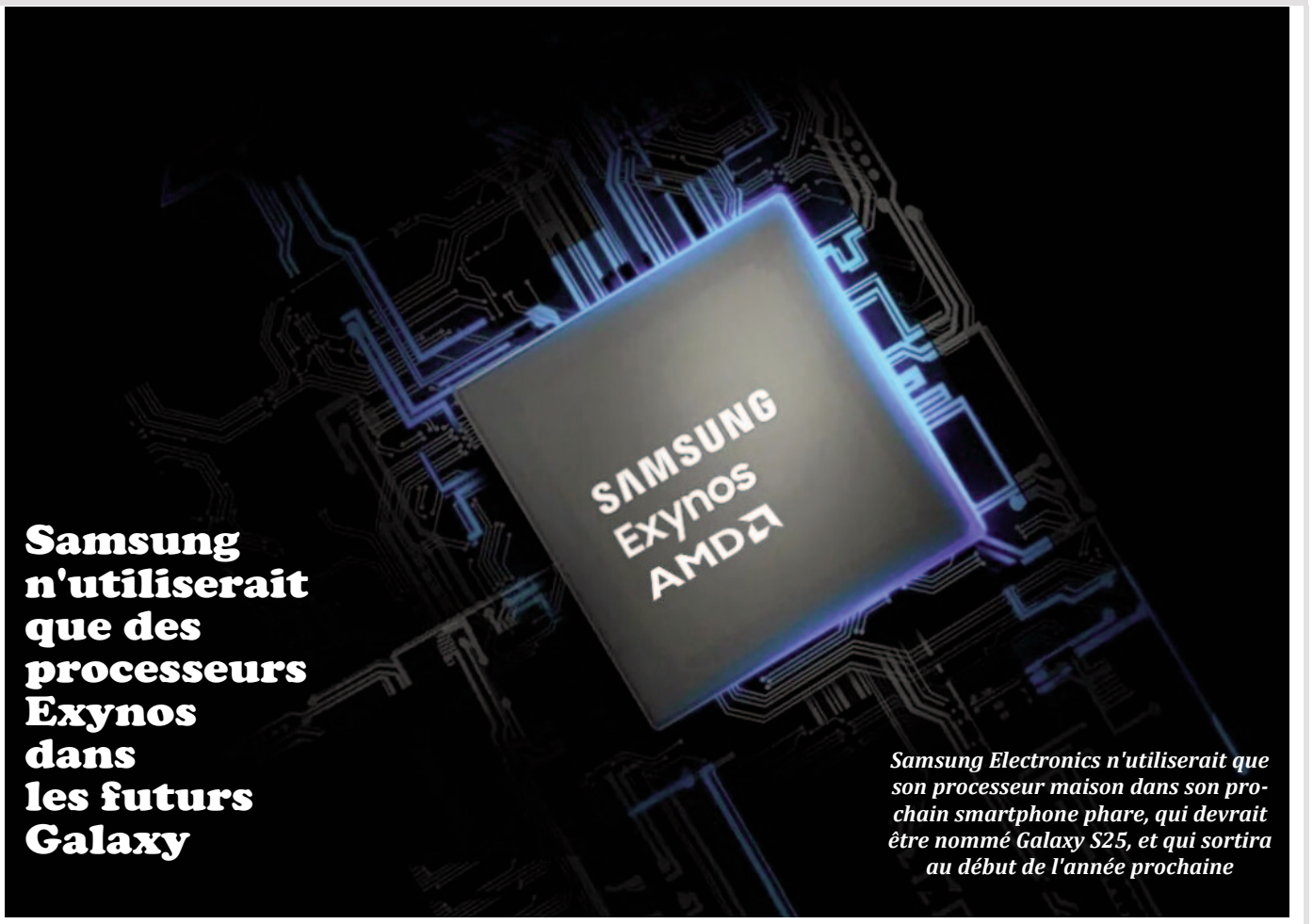
L'ATTAQUANT DU MC Alger, Zakaria Naïdji, auteur de l'unique but lors de la victoire décrochée samedi soir face au Paradou AC (1-0) au stade olympique du 5-juillet, a rejoint son coéquipier Youcef Belaïli et l'attaquant du CS Constantine, Brahim Dib en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 11 buts chacun, à l'occasion de la 24e journée. Naïdji a surgi en seconde période (79e) pour crucifier le portier adverse et offrir un précieux succès au «Doyen», qui conforte du coup sa place de leader avec 56 points, avec 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine. Le joueur formé au Paradou AC renoue ainsi avec les filets, plus d'un mois après son doublé inscrit à la maison face à l'ASO Chlef (6-3), disputé le 14 mars dernier au 5-juillet. Le trio de tête est talonné par l'attaquant camerounais du CR Belouizdad Leonel Wamba qui compte 9 réalisations, suivi par l'attaquant du MCA, Sofiane Bayazid (8 buts). Pas moins de six joueurs se partagent la 6e position avec 7 buts chacun : Agbagno (ASO Chlef), Demane (NC Magra), Djilani (US Souf), Lahmeri (ES Sétif), Merzougui (MC Alger), et Titraoui (Paradou AC). Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2022-2023) avait été partage par Mohamed Souibâah (ASO Chlef) et l'ancien joueur du RC Arbaâ, Mohamed Toumi avec 13 buts chacun.

TOP 5 DES MEILLEURS BUTEURS DE LA LIGUE 1 :
1er: Youcef Belaïli (MCA) 11 buts —
. Brahim Dib (CSC) 11 buts —.
Zakaria Naïdji (MCA) 11 buts
4e: Leonel Wamba (CRB) 9 buts
5e- Sofiane Bayazid (MCA) 8 buts.

SANCTIONS DE LA LFP : UN MATCH À HUIS CLOS POUR L'ES SÉTIF

L'ES Sétif a écopé d'un match à huis clos ferme pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (4e infraction) », a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, l'Entente devra s'acquitter d'une amende d'un million de dinars, précise un communiqué de l'instance dirigeante de la compétition. Par ailleurs, le joueur Sameur Abdelhakim (USM Khenchela) a écopé de deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour « mauvais comportement envers un officiel de match ». Le sociétaire du CR Belouizdad, Akram Bouras, s'est vu infliger, quant à lui, deux matchs de suspension fermes pour « mauvais comportement envers un officiel de match ». De son côté, le MC Oran a reçu « une dernière mise en garde avant la sanction du huis clos », suite « à la présence de personnes non autorisées aux alentours du vestiaire de l'équipe visiteuse (CR Belouizdad, NDLR), en proférant des insultes, intimidations, et menaces (récidive), qui constituent des faits graves », en plus d'une amende de 100.000 dinars. L'entraîneur du MCO, Youcef Bouzidi, « signalé pour introduction sur le terrain de jeu », a écopé de 100.000 dinars d'amende, plus une dernière mise en garde avant sanction. Enfin, le MC El-Bayadh, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela sont passés à l'amende pour « absence d'entraîneur en chef sur la main courante ».

Samsung n'utiliserait que des processeurs Exynos dans les futurs Galaxy



Samsung Electronics n'utiliserait que son processeur maison dans son prochain smartphone phare, qui devrait être nommé Galaxy S25, et qui sortira au début de l'année prochaine

Samsung utilisera des processeurs Exynos pour le futur "Galaxy S25" selon le média SamMobile. Les processeurs "Snapdragon" de Qualcomm seront eux toujours utilisés sur les futurs smartphones pliables de la série "Galaxy Z", qui sortiront au cours du second semestre de la même année. Les puces Exynos et MediaTek devraient aussi équiper les smartphones d'entrée de gamme de la série "Galaxy A", qui seront commercialisés l'année prochaine.

Un chemin de croix pour Samsung

Samsung devrait donc utiliser l'Exynos 2500 pour la série Galaxy S25, et a formé une équipe dédiée pour créer cette puce Exynos de nouvelle génération. Samsung utiliserait pour ce faire le processus de fabrication de deuxième génération en 3 nanomètres (nm) de sa fonderie.

Samsung a connu des difficultés sur le marché des processeurs pour appareil mobile ces derniers temps pour des raisons de surchauffe et de mauvaises performances, remarquées par exemple avec l'Exynos 2200 utilisé sur les Galaxy S22. Elle a en conséquence subi l'humiliation de devoir positionner le processeur de son concurrent Qualcomm, le Snapdragon 8 Gen2, sur les "Galaxy S23" sortis l'année dernière.

Payer une licence ou acheter du Qualcomm ?

Toutefois, pour la série Galaxy S24, Samsung a embarqué des processeurs Snapdragon et Exynos en fonction des modèles. Selon Counterpoint Research, la part de Samsung sur le marché mondial processeurs mobiles au troisième trimestre de l'année dernière était en baisse, à 5 %.

"Bien que l'Exynos 2400 (embarqué sur les Galaxy S24) représente une amélioration significative par rapport à la puce précédente, il n'est toujours pas comparable au dernier Snapdragon", explique SamMobile, "et plusieurs autres améliorations sont nécessaires pour que les puces Exynos atteignent la parité avec les processeurs Snapdragon."L'année dernière, lors de la présentation des résultats du quatrième trimestre, Qualcomm a déclaré avoir signé un accord pluriannuel avec Samsung pour fournir des Snapdragon pour les prochains smartphones haut de gamme de la marque Galaxy.

L'accord débute cette année et devrait couvrir au moins deux générations supplémentaires de la série "Galaxy S" et de la série "Galaxy Z".

La puce haut de gamme Snapdragon de 8e pourrait fonctionner à une fréquence de 4 GHz. Elle est en cours de développement sous le nom de code Tongzi et comporterait des cœurs de CPU Oryon customisés par Qualcomm au lieu des cœurs Cortex d'Arm.

"Il serait plus coûteux pour Samsung de payer des droits de licence à Qualcomm (pour faire tourner des puces Exynos) que d'utiliser des puces Snapdragon", explique SamMobile, ajoutant que "même si l'Exynos 2500 est aussi impressionnant que le prétendent les rumeurs, il pourrait être trop extrême pour Samsung d'adopter complètement l'Exynos pour la série Galaxy S25".

Le marché des NFT s'envole avec la montée en flèche du Bitcoin



Le marché des jetons non fongibles (NFT) était moribond. Et voilà qu'il renaît. Le volume des échanges mondiaux de NFT continue d'augmenter ces dernières heures.

Au cours de la dernière semaine de février, le marché mondial des NFT a échangé 412,38 millions de dollars, soit 35 % de plus qu'une semaine auparavant, selon Cryptopolitan, un média américain spécialisé dans les crypto-monnaies. Les analystes du secteur estiment que les échanges de NFT sont stimulés par la hausse du prix du Bitcoin, qui a accru l'intérêt pour le marché des crypto-monnaies. Les NFT basés sur le bitcoin ont représenté la part du lion du volume de transactions, en hausse de 103 % par rapport à la semaine précédente, pour atteindre 154,82 millions de dollars. Les transactions NFT basées sur l'Ethereum sont arrivées en deuxième position, avec 153,94 millions de dollars, juste derrière.

Priorité aux NFT les plus chers

Ce sont les NFT dont la valeur est élevée qui ont été le plus échangés. Deux NFT ont été échangés pour plus d'un million de dollars (dont le NFT Budgie).

Il y a eu 81 transactions d'une valeur supérieure à 100 000 dollars et 206 transactions d'une valeur supérieure à 50 000 dollars.

Bodhi Linux 7.0 : enfin un peu de convivialité !

L'ÉQUIPE de Bohdi Linux a publié il y a quelques mois la dernière itération de sa distribution Linux basée sur Ubuntu et tient son engagement d'améliorer l'expérience utilisateur et les performances.Bodhi Linux est depuis longtemps mon système d'exploitation préféré. Cela est dû en partie au fait qu'il dispose d'un bureau basé sur Enlightenment, mais aussi parce que l'équipe de développement a toujours fourni un système solide comme un roc, aussi amusant que facile à utiliser. Et bien que les changements apportés à la version 7.0 soient parfois subtils, ils se conjuguent pour faire de cette version la meilleure à ce jour.

Pour ceux qui ne le savent pas, Bodhi Linux est un système d'exploitation open-source basé sur la dernière version LTS (Long Term Support) d'Ubuntu Linux, c'est-à-dire Ubuntu 22.04. Bodhi Linux est resté fidèle à une philosophie de minimalisme de bureau combinée à une personnalisation poussée. Une fois de plus, les développeurs ont concrétisé cette idée, mais cette fois-ci en offrant aux utilisateurs une expérience encore plus transparente.

L'une des premières choses que j'ai remarqué avec Bodhi 7.0 est que l'expérience d'accueil a été simplifiée. Dans les versions précédentes, lors de l'installation, les utilisateurs devaient répondre à quelques questions, telles que l'utilisation du système d'exploitation sur un ordinateur portable ou un ordinateur de bureau. Avec cette nouvelle version, ces questions n'existent plus. Lors de la première connexion, les utilisateurs se voient simplement présenter l'environnement de bureau Moksha.



Il manque quelques applications importantes

En parlant de bureau, le thème par défaut de Moksha est très vert, avec un magnifique arrière-plan animé (subtilement). Sur ce bureau, illustré en haut de cette page, vous trouverez - dans le sens des aiguilles d'une montre à partir d'en haut à gauche - une horloge analogique, le pager de l'espace de travail (où vous pouvez passer d'un bureau virtuel à l'autre), une barre d'état système, des lanceurs d'applications et le menu du bureau. Bien sûr, comme ce bureau est basé sur Enlightenment, vous pouvez également accéder au menu du bureau en cliquant sur n'importe quel espace vide.

La liste des améliorations apportées à Bodhi 7.0

Les principales améliorations de Bodhi 7.0 sont les suivantes :

Une nouvelle version "s76", qui inclut un noyau aux performances "de pointe".

Les mises à jour du noyau sont activées par défaut

Mise à jour de l'EFL et de la terminologie (correspond maintenant à la version dans e-git)

Le bureau Moksha ne repose plus sur des bibliothèques obsolètes.

L'écran de connexion dispose désormais d'un greeter amélioré avec une fonction de révélation du mot de passe.

Le thème Moksha Green est désormais le thème par défaut, qui présente un arrière-plan animé, un écran d'accueil rafraîchi, et de nombreuses autres améliorations.

Plugin d'archivage Thunar préinstallé

L'application de gestion des navigateurs Web, inspirée du Zorin OS Browser Manager, facilite l'installation d'autres navigateurs Web.

Un nouveau visualiseur de raccourcis clavier (accessible depuis le menu du bureau)

Le module iBar prend désormais en charge les instances d'application

Un module de notification totalement restructuré prend désormais en charge les actions de notification.

Bien que ces améliorations puissent sembler mineures à l'utilisateur moyen, lorsque vous les mettez toutes ensemble (en les ajoutant au bureau Moksha déjà agréable à utiliser), vous trouverez un système d'exploitation de bureau qui est considérablement plus facile à utiliser que les itérations précédentes. Et si vous optez pour la version s76, vous constaterez que ses performances dépassent largement vos attentes.

Deux ans après, Google assure que les passkeys protègent plus de 400 millions de comptes

Les utilisateurs de comptes Google se sont authentifiés plus d'un milliard de fois à l'aide de clés d'accès, mais les mots de passe resteront probablement en vigueur pendant des années. Explications.



Google veut que vous sachiez que les jours du mot de passe sont comptés. Place aux passkeys. Ces clés de passe se composent de deux clés cryptographiques : une clé publique enregistrée auprès du service en ligne ou de l'application, et une clé privée stockée sur un appareil, tel qu'un smartphone ou un ordinateur. Cela peut sembler compliqué, mais les passkeys ont été conçus pour être faciles à utiliser.

En fait, pour se connecter avec un passkey, il suffit d'utiliser son visage, son empreinte digitale ou son code PIN, de la même manière que l'on déverrouille son smartphone.

Dans un billet de blog, Heather Adkins, vice-présidente de l'ingénierie de sécurité chez Google, a annoncé que depuis le lancement des passkeys, plus de 400 millions de comptes Google ont été sécurisés à l'aide de passkeys. En outre, ces utilisateurs ont enregistré collectivement plus d'un milliard d'authentifications. Ce qui témoigne de l'adoption et de l'utilisation croissantes de cette fonctionnalité de sécurité relativement nouvelle.

Dépasser les formes traditionnelles de vérification en deux étapes

En fait, l'utilisation des passkeys pour les comptes Google a maintenant dépassé les formes traditionnelles de vérification en deux étapes (2SV – 2 Steps Validation), y compris les mots de passe à usage unique (OTP – One-time password) basés sur les SMS. Et les OTP basés sur les applications (comme ceux utilisés dans les applications Authenticator).

Selon Google, les utilisateurs de clés de connexion se connectent 50 % plus rapidement que ceux qui utilisent des mots de passe. Ce qui renforce la sécurité et l'efficacité de leurs processus d'authentification.

Google a également annoncé son intention d'intégrer les passkeys dans son programme de protection avancée (APP). Un programme qui propose des mesures de sécurité renforcées aux utilisateurs de comptes Google à haut risque, tels que ceux des activistes, des politiciens et des journalistes. Les utilisateurs inscrits à ce programme auront bientôt la possibilité de passer à l'utilisation exclusive des passkeys ou de les utiliser en conjonction avec des mots de passe traditionnels ou des clés de sécurité matérielles.

Alors, qu'est-ce qui empêche tout le monde d'adopter les passkeys ?

Pendant des années, l'accent a été mis sur la création de mots de passe complexes comme meilleure ligne de défense pour sécuriser les comptes numériques. Mais aujourd'hui, les gens sont désorientés et se demandent ce qui a changé. Il est difficile de faire comprendre que le paysage de la sécurité numérique est en constante évolution, et avec lui, les stratégies de sécurisation de l'accès aux informations en ligne.

Certes, les passkeys proposent une nouvelle approche de la sécurité, plus rationnelle et plus sûre, en réduisant considérablement le risque de phishing et en éliminant la nécessité de mémoriser et de gérer plusieurs mots de passe. Mais il est difficile de le faire comprendre à l'utilisateur moyen.

Les clés d'accès ont des problèmes d'adoption

La transition des mots de passe traditionnels vers les clés de sécurité comporte en effet son lot de défis. Notamment en raison de la nature abstraite des clés de sécurité par rapport au format tangible et familier des mots de passe. Les mots de passe, qui impliquent des interactions avec des prompts à l'écran, des codes QR et une authentification basée sur l'appareil, peuvent sembler décourageants en raison de leur complexité perçue.

Dire aux utilisateurs qu'ils peuvent se connecter à un site en deux fois moins de temps n'est pas une carotte suffisante pour encourager beaucoup d'entre eux à changer.

Les mots de passe sont donc loin d'être morts.

Pour aller plus loin sur les clés de passe

Avec les passkeys, l'absence de mot de passe va changer votre vie numérique

La fin du mot de passe ? Google privilégie désormais la clé d'accès pour la connexion aux comptes personnels

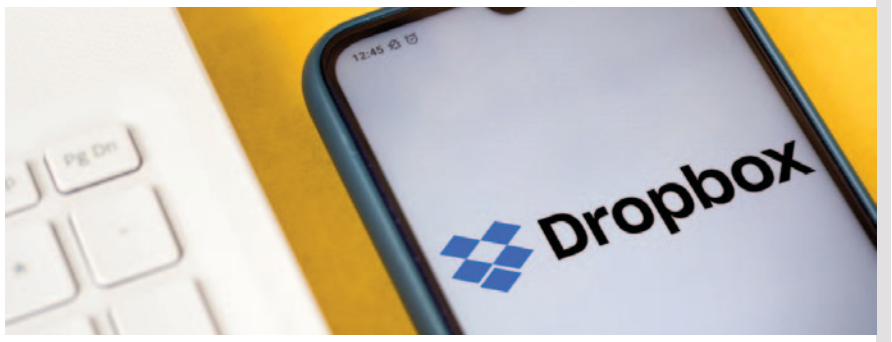
WWDC 2022 : Apple veut supplanter les mots de passe avec Passkeys

Google, Apple et Microsoft promettent un « avenir sans mots de passe »

Des clés d'accès chez Amazon pour vous connecter sans mot de passe fastidieux

Google Workspace : maj pour plus de sécurité de connexion

Dropbox : des pirates ont réussi à s'infiltrer sur la plateforme de signature électronique



LE SERVICE d'hébergement de fichiers n'aurait lui pas été touché. Mauvaise nouvelle du côté du spécialiste de l'hébergement de fichiers en ligne Dropbox.

L'entreprise californienne vient en effet de signaler sur son blog le piratage de sa plateforme de signature électronique, Dropbox Sign, une communication reprise dans un texte séparé à destination du gendarme de la bourse américaine.

Ce service, auparavant dénommé HelloSign, avait rejoint la galaxie Dropbox en janvier 2019 après une acquisition à 230 millions de dollars. Le 24 avril, les experts en sécurité de Dropbox ont découvert que cette plateforme avait été piratée.

Le ou les pirates auraient fait une très large moisson d'informations sensibles. L'entreprise, qui compte 700 millions d'utilisateurs, est une cible potentiellement juteuse. Ses services sont justement censés permettre l'échange sécurisé de documents. Sa plateforme de signature électronique doit permettre elle d'authentifier l'accord de tiers. Une promesse sévèrement malmenée en cas de piratage.

Compte de service compromis

Comme l'explique Dropbox, l'attaquant a pu accéder à de nombreuses informations sur les clients de la société. Les emails, les noms d'utilisateur, les numéros de téléphones et les mots de passe hachés – et donc pas accessibles directement en clair – ont ainsi été compromis. Mais l'intrus a également pu mettre la main sur des clés API et des jetons d'authentification à plusieurs facteurs.

Selon l'enquête de Dropbox, l'attaquant aurait réussi à compromettre un compte de service automatisé du service de signature électronique. Un compte avec de nombreux privilèges qui a permis ensuite au pirate d'accéder à la base de données des clients.

Après avoir découvert le hack, l'entreprise a réinitialisé tous les mots de passe des utilisateurs de sa plateforme de signature électronique et déconnecté tous les appareils connectés. Dropbox indique également avoir signalé l'incident et assure vouloir en tirer désormais toutes les leçons.

Visée en novembre 2022

L'entreprise estime toutefois que ce piratage d'ampleur reste limité à Dropbox Sign, sans impact sur ses autres produits. Elle recommande cependant, dans le cas de l'utilisation du mot de passe compromis sur d'autres services, de changer ces derniers et de mettre en place une authentification à plusieurs facteurs.

Soit une façon d'éviter une attaque – classique – par bourrage d'identifiants.

IA générative : des systèmes vulnérables comme les autres



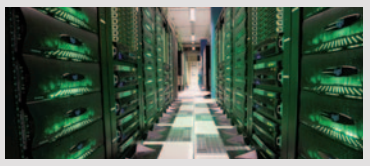
L'ANSSI se penche à son tour sur l'essor des Intelligences Artificielles génératives. Un rapport détaille plusieurs scénarios d'attaques, ainsi que des recommandations pour s'en prémunir.

Le monde de l'entreprise se passionne pour les intelligences artificielles génératives. Mais pour s'éviter de mauvaises surprises, mieux vaut prendre le temps de réfléchir à leur sécurisation avant de les déployer.

C'est dans cette optique que l'Anssi a publié hier un guide assorti de plusieurs recommandations. L'idée ? Aider les concepteurs et utilisateurs à sécuriser les déploiements de ces outils. Le document recense les différentes configurations d'un système d'IA générative et les scénarios d'attaques.

Il propose une trentaine de recommandations de sécurité. Il se concentre principalement sur les outils de type LLM (Large Language Model, ou grands modèles de langage) destinés à produire du texte ou du code informatique.

En 1981, 1 go de stockage coutait 300 000 dollars !



L'AMÉLIORATION et l'optimisation de l'espace de stockage numérique ont été remarquables et ont incroyablement progressé au cours des dernières décennies. Un espace de stockage qui était contenu autrefois dans des grandes salles correspond maintenant à un dispositif pas plus grand que le pouce.
Le changement du prix et de la conception des supports de stockage montrent cette incroyable évolution. En effet, 1go de stockage coutait 300 000 dollars en 1981.

Un aliment peut-être congelé pour prolonger sa date d'expiration

LA PLUPART des aliments se congèlent très bien (viandes, poissons, fruits de mer, pâtisseries, fruits et légumes…) et peuvent être conservés au congélateur même des mois, certains aliments perdent leurs goûts ou leurs saveurs mais il n'y aura pas de danger à les consommer. La congélation n'élimine pas les bactéries, elle les rend « dormantes ». La décongélation provoque une prolifération des bactéries plus rapide qu'à l'état naturel. C'est la raison pour laquelle on conseille de ne pas recongeler un aliment qui a déjà été décongelé, et de le consommer rapidement.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Cette racine très connue pourrait fournir la recette parfaite pour préserver les manuscrits historiques.

Ces chercheurs ont trouvé une solution délicieuse pour sauver les papyrus égyptiens

INSOLITE - Vert et bien pimenté, le wasabi offre une solution salutaire pour enrichir nos sushis. Mais des chercheurs ont trouvé une façon bien différente de l'utiliser, combinant gastronomie et culture : sauver les papyrus, des anciens manuscrits utilisés par les Égyptiens. Et oui, c'est tout à fait sérieux.
Le matériau dont est fait le papyrus traditionnel, la Cyperus papyrus, est particulièrement fragile, car bien sûr susceptible à la biodégradation. Après tout, il ne s'agit de tiges végétales.
Le papyrus tissé, mais surtout les peintures qui le décore, se décomposent facilement sous l'action de micro-organismes, essentiellement des champignons.
Conserver ces manuscrits, sources historiques essentielles pour la civilisation égyptienne, peut s'avérer alors un défi. Vu l'inefficacité des méthodes traditionnelles de conservation, l'équipe du Grand Musée Égyptien en a alors expérimenté un autre. Dans une étude sortie dans l'édition de mars 2024 du Journal of Archaeological Science, ils ont utilisé une vapeur très originale à base de... Wasabi.

Un désinfectant naturel

Si cette plante verte est si importante pour notre santé, mais aussi pour celle des papyrus, c'est bien pour ses propriétés antimicrobiennes. Sa racine est largement utilisée car elle « désinfecte » les aliments, comme le poisson cru de nos sushis, agissant en tant que véritable défenseur contre les intoxications alimentaires.
Or, les chercheurs du Grand Musée Égyptien ont mis à profit ces mêmes caractéristiques pour créer un fongicide naturel. Ils ont ainsi traité des copies de papyrus vieillies artificiellement avec des vapeurs de wasabi.
Et ils ont obtenu des résultats vraiment remarquables : quelques jours plus tard, la contamination de champignons avait été éradiquée, sans que les manuscrits soient endommagés. Encore mieux, les fibres des papyrus étaient devenues plus résistantes qu'auparavant.
Cette découverte pourrait alors fournir une technique de conservation efficace mais aussi durable, car elle se sert d'un désinfectant organique, bien meilleur que d'autres substances chimiques toxiques. Un jour, on pourrait donc trouver dans tous nos musées des manuscrits à l'arôme de wasabi.

Angleterre

En Angleterre, l'évacuation de cette bombe de la Seconde guerre mondiale est digne d'un film

• En Angleterre, la découverte d'une bombe a conduit à l'évacuation de milliers de personnes. Les autorités prévoient de détruire la bombe en mer.

UN SCÉNARIO tout droit sorti d'un film apocalyptique. Plymouth, une ville située au sud-ouest de l'Angleterre et renommée pour son aquarium, a retenu l'attention de la presse britannique. La raison de cet engouement médiatique ? La découverte d'une bombe non explosée datant de la Seconde Guerre mondiale. Signalé le mardi 20 février, l'objet se trouvait dans un jardin de l'avenue St Michael.
À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : les autorités ont déplacé la bombe allemande à l'aide d'un convoi militaire. Selon les informations de nos confrères de Sky News, ce vendredi en fin de journée, l'engin explosif est en cours d'acheminement vers la cale de Torpoint Ferry où il sera détruit en mer. Cette opération a nécessité l'évacuation des quelque 3 000 habitants vivant à moins de 300 mètres du trajet du convoi.

Les habitants de Plymouth en panique

Les habitants des environs ont été plongés dans une atmosphère anxiogène, à l'instar de Ian Regan, résident de Keyham, le village où la bombe a été trouvée. « C'était une situation assez effrayante », a-t-il confié à Sky News. « Nous avons immédiatement préparé nos affaires et mis nos chats dans les cartons. » Si Ian Regan se sent désormais en sécurité, il a tout de même fait part des difficultés rencontrées par de nombreuses familles voisines. « Ce qui est dur, c'est que certains parents sont allés chercher leurs enfants à l'école pour constater qu'ils ne pouvaient plus regagner leur domicile. » Sabah Choudhry, la correspondante de Sky News, a également témoigné de cette évacuation inhabituelle.



« C'est un phénomène étrange de voir une ville sans piétons et sans circulation », a-t-elle partagé.
« Le ministère de la Défense a déclaré qu'il s'agit de l'une des plus importantes évacuations en temps de paix depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous en ressentons pleinement les répercussions sur le terrain », a-t-elle ajouté. Il est fort probable que cet événement des plus insolites inspire un ou deux films.

À Tokyo, le Guinness World Records officialise le plus grand video-mapping du monde



LE DISPOSITIF mis en place sur le siège du gouvernement métropolitain inauguré ce lundi est la plus grande projection au monde. Les tours imposantes du siège du gouvernement métropolitain de Tokyo accueillent désormais le plus grand video-mapping permanent au monde. Les responsables espèrent qu'il deviendra un nouvel attrait touristique pour la capitale niponne. Le Guinness World Records a certifié l'attraction, appelée Tokyo Night and Light, comme étant « la plus grande projection architecturale en mapping (permanente) », a déclaré le gouvernement métropolitain de Tokyo. Elle prend place sur près de 14 000 mètres carrés de façade. Le spectacle nocturne diffuse un vol d'oiseaux, des motifs traditionnels et des illustrations de monuments (comme le mont Fuji) parmi les images qui ornent le gratte-ciel. Le show repose sur la technique du video-mapping, des projections audiovisuelles qui animent tous types de volumes.

Cinq spectacles lumineux différents

Le spectacle lumineux a débuté lundi 26 février. Tous les soirs, après le coucher du soleil, le bâtiment s'illumine et s'offre aux passants et aux curieux jusqu'aux alentours de 21 heures. Le show devrait perdurer jusqu'à la fin du mois d'avril. Les spectateurs ont l'occasion d'admirer cinq projections différentes imaginées par des collectifs d'artistes.

Or, cacao, café : pourquoi 2023 est-elle l'année de tous les records de prix ?



Plus hauts historiques pour l'or, le cacao, le café et même le prix de gros du jus d'orange : l'année 2023 aura été marquée par des records en série pour les matières premières agricoles et les métaux précieux.

En tête de liste, l'or a battu en décembre 2023 son record historique à plus de 2 100 dollars l'once, sur fond de tensions géopolitiques au Moyen-Orient et d'attentes de baisses de taux de la Réserve fédérale américaine.
Le métal précieux a profité de la baisse du dollar américain et du rendement des bons du Trésor, qui suivent les attentes d'évolution des taux de la Fed, rendant l'or comparativement plus attractif. Mais s'agissant des denrées agricoles, les causes sont à rechercher davantage du côté du climat.

Maladie des cabosses noires

L'année 2023 a en effet été marquée par une flambée des prix des matières premières agricoles à New York comme à Londres, du café au cacao et jusqu'au jus d'orange à Chicago.
A Londres, le cacao a touché en novembre un prix record enregistré depuis le début du contrat en 1989 et qui dépasse donc les précédents records atteints pendant la guerre civile en Côte d'Ivoire, explosant de plus de 70 % en 2023. A New York, la tonne de cacao a culminé fin décembre jusqu'à un record depuis 1977, s'envolant de plus de 60 % sur l'année.
"Le démarrage lent de la campagne agricole 2023/24 au Ghana et en Côte d'Ivoire a réduit l'offre de fèves de cacao, ce qui a entraîné une flambée des prix", commente Megan Fisher, analyste chez Capital Economics. Ces deux pays représentent généralement 60 % de la production mondiale de cacao, et ont enregistré des récoltes largement inférieures aux années précédentes.
Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest avaient également signalé le développement de maladies dans les cultures après d'abondantes pluies, notamment celle des cabosses noires – qui provoque le noircissement et la pourriture des cabosses de cacao.

El Niño, ouragans...

A cela s'ajoute le phénomène climatique El Niño a aussi "contribué à déclencher des conditions de marché tendues et une flambée des prix du sucre, du cacao et du café", avance Ole Hansen, analyste chez Saxobank.
Produit dans des régions exposées, le prix du café robusta côté à Londres a été propulsé en décembre jusqu'à un nouveau record depuis le début du contrat il y a 15 ans, l'offre limitée se cumulant à une forte demande.
A noter également, le prix de gros du jus d'orange s'est envolé en 2023 jusqu'au plus haut niveau de son histoire sur la Bourse de Chicago, résultat d'une récolte 2022/23 calamiteuse en raison de la propagation d'une maladie et du passage de deux ouragans en 2022 en Floride, la principale région de production.

"Docteur Cuivre"

L'année 2023 avait commencé sur une note positive pour les métaux industriels, "l'accent étant mis sur la réouverture de la Chine après des mois de confinements liés au Covid-19", explique Ole Hansen.
La Chine est en effet un important consommateur de métaux de base. Les métaux industriels et en particulier le cuivre sont ainsi très sensible à l'activité chinoise et aux perspectives de la demande du pays. Mais le rebond de croissance de la Chine après la levée des sévères restrictions pour lutter contre la pandémie s'est avéré décevant et poussif.
Le LME Index, un indice qui intègre les prix de l'aluminium, du cuivre, du plomb, du nickel, de l'étain et du zinc échangés sur la Bourse des métaux de Londres (LME), a perdu 5 % sur l'année 2023.
Fortement utilisé dans l'industrie, notamment pour la confection de circuits électriques, le cuivre est connu pour refléter l'état de santé de l'économie mondiale, d'où son surnom de Docteur Cuivre (Dr Copper).
Le métal n'a pas pris le contrepied de ses homologues, malgré des manifestations au Pérou cet été qui avaient considérablement réduit l'offre venant du deuxième producteur mondial. Au Chili, premier producteur, la baisse de qualité du minerai a également eu des conséquences sur le marché. Mais au final, le cuivre ne progresse que d'environ 2,5% en 2023 sur le London Metal Exchange.

Le puissant télescope ALMA révèle la "danse céleste" d'une étoile mourante avec son partenaire solaire

GRÂCE au puissant télescope ALMA situé au Chili, une équipe internationale de scientifiques a percé les mystères cosmiques entourant la géante rouge W Aquilae. Cette étoile mourante serait selon eux au cœur d'une "danse stellaire" avec un partenaire semblable à notre Soleil.
maginez une planète lointaine sur laquelle on n'observerait non pas un, mais deux couchers de soleil(s)… Vue de l'esprit ? Certainement pas ! Dans notre galaxie, près de la moitié des étoiles forment des duos ou des trios.
Cependant, la façon dont ces "partenaires stellaires" façonnent le destin l'un de l'autre demeure relativement mystérieuse. Une nouvelle étude dirigée par des chercheurs de l'université Monash (Australie) et publiée dans Nature Astronomy , lève en partie le voile sur ces relations célestes.

ANOMALIE COSMIQUE

Ces travaux inédits portent sur W Aquilae, une géante rouge froide de la constellation de l'Aigle.
Cette étoile au crépuscule de son existence s'est débarrassée de ses couches externes dans un "vent stellaire spectaculaire", écrivent les chercheurs dans un communiqué. À l'aide du télescope "Atacama Large Millimeter Array" (ALMA), un radio-télescope ultra-puissant basé au Chili, ils ont détecté des émissions moléculaires inattendues d'un côté de l'étoile. Or, cette anomalie cosmique ne pouvait être expliquée que par l'implication d'une "étoile compagne" plus chaude, souligne le Dr Taïssa Danilovich de l'université Monash, auteure principale de l'étude :
Ce partenaire n'est autre qu'une étoile de type solaire, à la durée de vie plus longue. Un compagnon qui avait certes déjà été détecté auparavant, mais dont on ignorait jusqu'ici l'influence sur la géante rouge avec lequel il partage la "scène cosmique".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

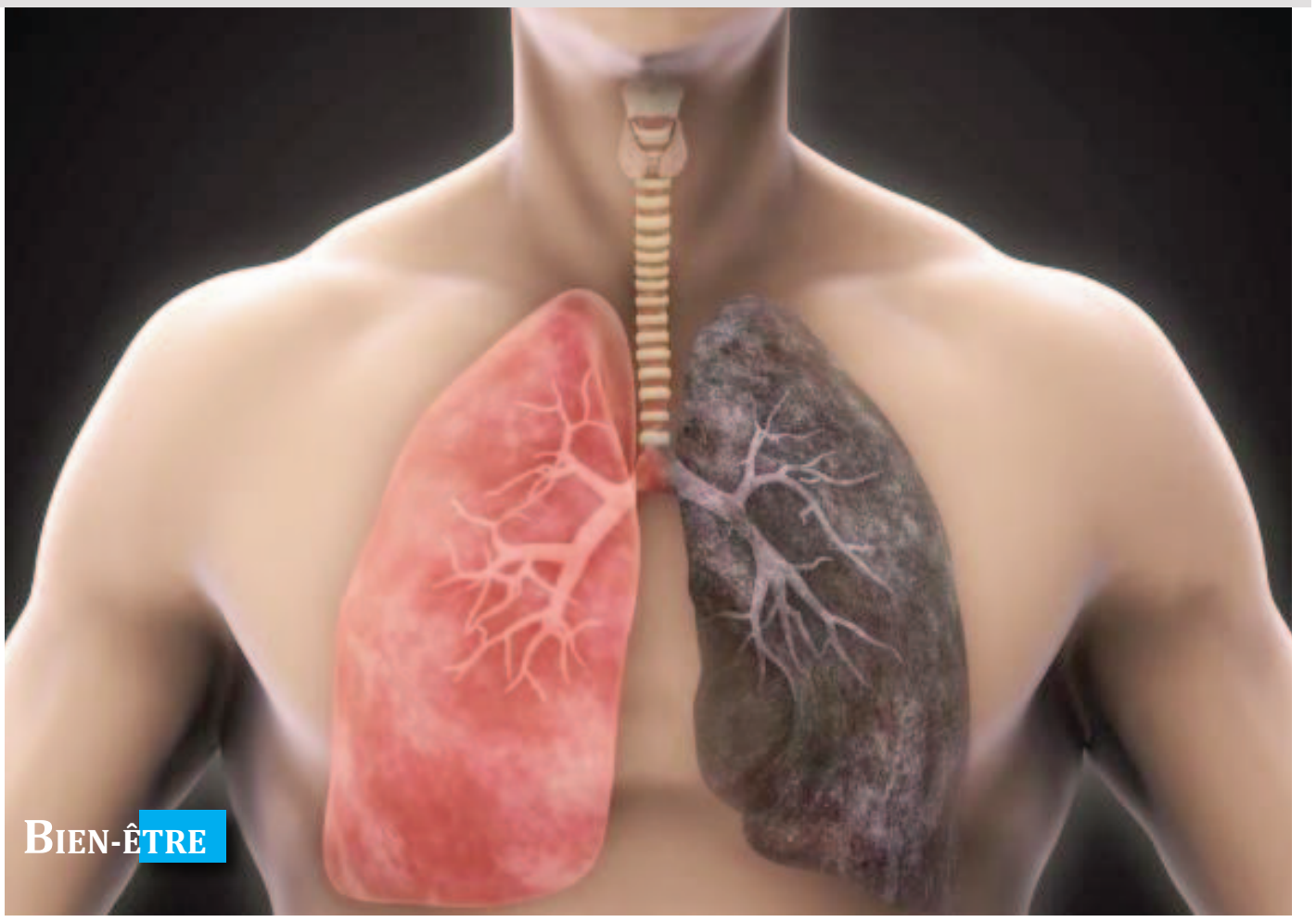
Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Cancer du poumon : de mauvais pronostic mais guérissable

Le cancer du poumon est le cancer le plus fréquent 2e chez l'homme, 3e chez la femme. C'est un cancer dit "de mauvais pronostic" mais on peut en guérir.

Le cancer du poumon est le 3e cancer le plus fréquent en France (2e chez l'homme et 3e chez la femme). Il est dit "de mauvais pronostic" mais "on peut guérir", insiste le Pr Jacques Cadranel, Chef du Service de Pneumologie et Oncologie Thoracique à l'hôpital Tenon (Paris). "L'espérance de vie dépend énormément du type de cancer et du stade au diagnostic, mais aujourd'hui grâce aux traitement combinés et en particulier à l'avènement de l'immunothérapie et des thérapies ciblées, le pronostic du cancer du poumon a été considérablement amélioré pour certains malades." L'incidence du cancer du poumon est plus élevé chez l'homme que chez la femme mais "l'écart se resserre au détriment de ces dernières" rapporte l'Institut national du cancer.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon ?
Le cancer du poumon, appelé également "cancer bronchique" ou "cancer broncho-pulmonaire", est une tumeur maligne développée à partir des cellules de revêtement des bronches, des bronchioles ou des alvéoles pulmonaires. Il existe deux principaux types de cancers du poumon en fonction de l'origine et de l'aspect des cellules cancéreuses au microscope : les cancers bronchiques non à petites cellules et les cancers bronchiques à petites cellules.

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon non à petites cellules ?
Ils représentent près de 85% des cancers du poumon. Dans cette famille, on y retrouve l'adénocarcinome (qui prend naissance plutôt en périphérie des poumons), le carcinome épidermoïde (plutôt au niveau des grosses bronches au centre des poumons) et le carcinome à grandes cellules. Actuellement, les cancers bronchiques non à petites cellules sont catégorisés également quant à l'expression de certains marqueurs : expression ou non de PD-L1 et présence ou non de mutations qui vont orienter les choix de traitements.

Lorsqu'il y a une tumeur en dehors du poumon, on appelle cela une "métastase".

Qu'est-ce qu'un cancer du poumon à petites cellules ?
Les cancers du poumon à petites cellules constituent les 15% restants. S'ils sont moins nombreux, ils sont toutefois plus agressifs à cause d'une prolifération rapide des cellules cancéreuses.

Quel est l'âge de survenue d'un cancer du poumon ?
Selon les dernières statistiques de l'Institut national du cancer (2018) l'âge médian au diagnostic d'un cancer du poumon en France est de 67 ans chez l'homme et 65 ans chez la femme.

Cancer du poumon chez la femme : âge, symptômes, cause, non fumeuse...
Le cancer du poumon tue environ 10 000 femmes par an et il continue d'augmenter à cause du tabagisme. Quels sont ses symptômes ? Combien sont opérables ? Quel est le pronostic ? L'âge moyen d'apparition ? Et chez la femme non fumeuse ? Eclairage du Dr Maurice Pérol, oncologue.

A quoi correspondent les stades du cancer du poumon ?
Les stades permettent de classer le cancer du poumon en fonction de la taille de la tumeur, de l'étendue du cancer dans le thorax, et à distance dans d'autres parties du corps. On distingue 5 stades de 0 à 4.
-Le stade 0 si aucun signe de tumeur primitive du poumon n'est retrouvé ;
Le stade 1 lorsque le diamètre de la tumeur mesure maximum 3 cm et qu'elle reste cantonnée au poumon ;
-Le stade 2 lorsque la tumeur est plus large et atteint les ganglions lymphatiques des bronches ;
-Le stade 3 lorsque la tumeur a atteint les ganglions lymphatiques plus au centre du thorax près de la trachée, de l'œsophage et du cœur ;
-Le stade 4 lorsque la tumeur s'est étendue en dehors du poumon, dans les organes les plus fréquemment touchés que sont la glande surrénale, le foie, les os et le cerveau.

Classification des tumeurs : TNM, signification
La classification TNM est un système international de classement des cancers. Découvrez quels sont ses critères et à quoi sert cette classification des tumeurs.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?
Si des symptômes respiratoires qui peuvent sembler banals, persistent (toux de bronchite chronique, difficulté à respirer...), en particulier chez les fumeurs ou des anciens fumeurs, il faut consulter un médecin. Le cancer du poumon peut parfois être découvert par hasard sur un bilan d'imagerie médicale réalisé pour rechercher une autre pathologie.

SYMPTÔMES FRÉQUENTS
apparition d'une toux ou majoration d'une toux de bronchite chronique ;
expectorations (crachats) sanguinolentes (hémoptysie). Une hémoptysie importante nécessite d'alerter rapidement votre médecin traitant ;
apparition ou aggravation d'une difficulté à respirer (dyspnée ou essoufflement), en l'absence de problèmes cardiaques avérés ; infection pulmonaire (bronchite ou pneumonie) à répétition ;
des douleurs importantes aiguës ou chroniques (comme un point de côté évoquant un déchirement musculaire, des douleurs de l'épaule évoquant un rhumatisme) ;
une fatigue inhabituelle et persistante ;
une perte d'appétit ;
une perte de poids.

SYMPTÔMES MOINS FRÉQUENTS
modification de la voix ou extinction de la voix persistante
respiration sifflante.
difficultés à avaler en relation avec la compression de l'œsophage (dysphagie) ;
difficulté à respirer liée à une pleurésie (présence de liquide entre les deux feuillets de la plèvre)
douleurs thoraciques
oedème (gonflement) de la face et du cou. douleurs du cou jusqu'au bras (névralgie cervico-brachiale) accompagnées d'un syndrome de Claude-Bernard Horner, appelé syndrome de Pancoast Tobias qui peut révéler une tumeur de l'apex (sommet du poumon).

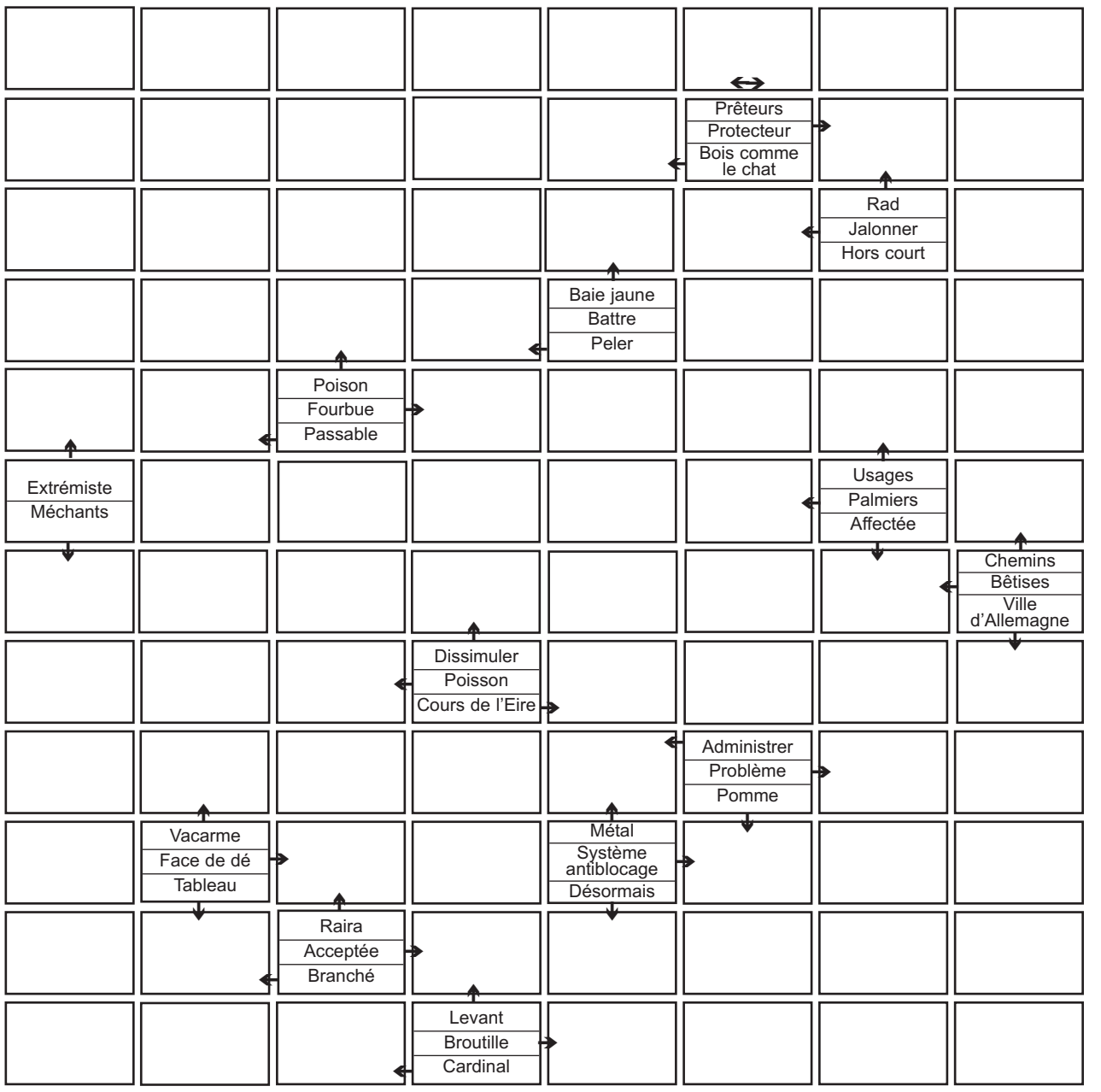
7 symptômes d'alerte du cancer du poumon chez la femme
En 10 ans, le cancer du poumon est devenu la deuxième cause de décès par cancer chez la femme en France, derrière le cancer du sein. Si la maladie évolue souvent silencieusement, certains signes doivent attirer l'attention. Toux, douleurs... Passage en revue des 7 symptômes d'alerte chez la femme avec le Dr Maurice Pérol, oncologue.

Quelles sont les causes du cancer du poumon ?
Les facteurs de risque prédominants dans le cancer du poumon sont : le tabagisme actif (80%) et passif, les expositions professionnelles à des substances toxiques, les pollutions environnementales et les antécédents personnels et familiaux de cancer du poumon ou d'autres cancers non liés au tabac.

Quelle est la part des cancers attribuables au tabac ?
Le tabac est responsable de 8 cancers du poumon sur 10. Toutes les formes de tabac sont concernées (cigarettes, cigares, cigarillos, narguilé, cannabis, etc.).
La fumée de cannabis contient quatre fois plus de goudrons que celle du tabac et plus de substances cancérigènes. Près de 92 % des décès par cancer des poumons chez l'homme résultent d'une consommation de tabac. Le risque s'accroît en fonction de la dose journalière de tabac et de la durée du tabagisme…
La durée pendant laquelle on fume semble plus importante que la quantité de cigarettes fumées.
Les jeunes fumant de plus en plus tôt, l'âge de survenue de la maladie rajeunit et celle-ci se manifeste parfois dès l'âge de 40 ans.
A cause du tabagisme, le cancer du poumon a été multiplié par 7 ces 30 dernières années et a quasiment doublé entre 2000 et 2012 (Inca). Cette augmentation concerne beaucoup plus la femme que l'homme ces dernières années. Le tabagisme passif augmente le risque de cancer du poumon de 30% par rapport à une personne qui évolue dans un entourage non fumeur.

Quelles causes chez les non-fumeurs ?
Chez les non-fumeurs, d'autres facteurs extérieurs peuvent être impliqués dans la survenue d'un cancer du poumon. C'est le cas, notamment, d'une exposition prolongée à des substances comme l'amiante, certains hydrocarbures polycycliques aromatiques (gaz d'échappement des moteurs diesels…), les radiations ionisantes (dont rayons X, rayons gamma issus de l'imagerie médicale), le radon, l'arsenic, le nickel, le chrome, la silice, le cadmium…
On peut également citer les maladies inflammatoires chroniques des bronches ou encore la pollution atmosphérique. Il existe des cas rares de cancers familiaux caractérisés par leur survenue chez des personnes plus jeunes.

Mots fléchés n° 1796



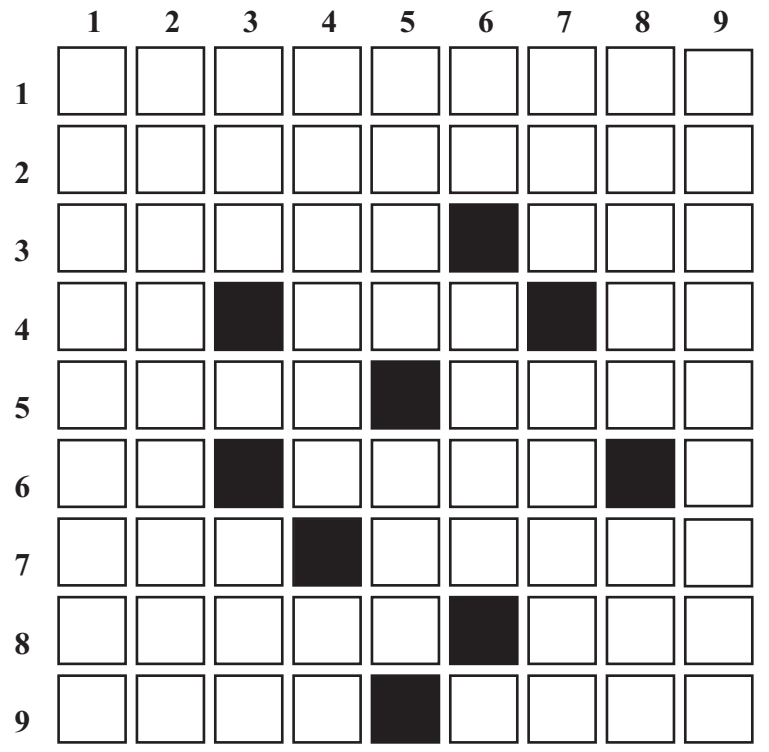
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1795

HORIZONTALEMENT

ABSCONSE – ENEMA – E – ANSE – ANS – ASTIS – CHUTAS – N – POSA – CANA
SOULS – UT – CLOUE – PS – SIEGE – SE – BOURRELET – NI – SURIS – PAIENS
TUEE – PRE – HEUR – CA – SUEE – NOUEUSE – ETETEES – ERSE
IRE – DOIT – UTE – SAIE – CLE – PEUR – REG
SR – PASSE – T – URINER – OS – DAME – SI – E

VERTICALEMENT

Mots croisés 9/9 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Pertinente – 2. Chanter langoureusement – 3. Exigeantes – Obstacle – 4. Troisième homme – Monnaie bulgare – Cale – 5. Pacte atlantique – Question de test – 6. Altesse royale – Costume de scène – 7. Montagnes grecques – D'après – 8. Souveraine – Ciment – 9. Crochet de boucherie – Plat.

VERTICALEMENT

1. Routinier – 2. Jeunes poules – 3. Sans mélange – Planchette – 4. Mammifère carnassier – Venu au monde – 5. Reine des fleurs – Bon à jeter – 6. Non divulgué – Rapidement – 7. Avion léger – Tissu léger – 8. Non étrennée – Hors court – 9. Manière d'agir habituelle.

SOLUTION N° 1795

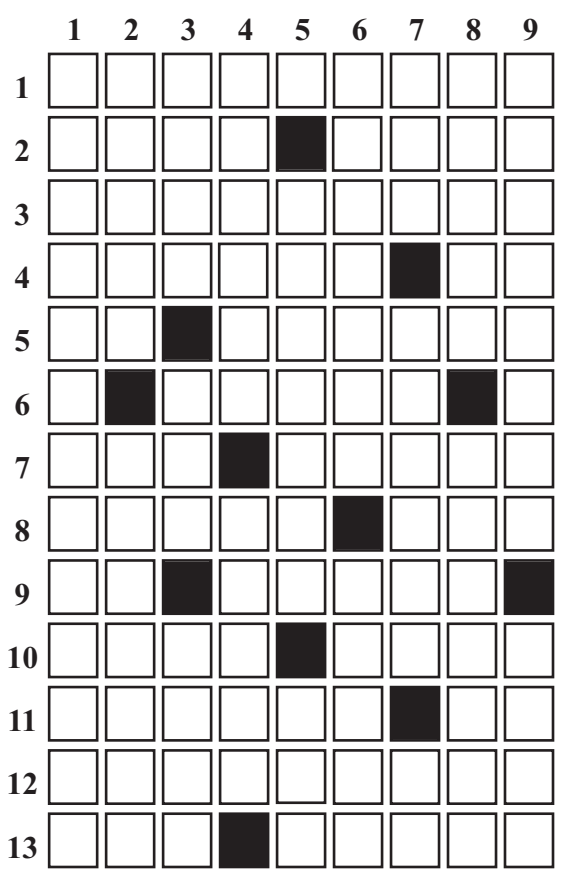
HORIZONTALEMENT

AMABILITE
BANALISER
ALES – BOTS
SA – EPELEE
ODE – CREE –
URSS – AR – F
ROTONS – PI
DIETE – ARE
IT – SOULER

VERTICALEMENT

ABASOURDI
MALADROIT
ANE – ESTE –
BASE – SOTS
IL – PC – NEO
LIBERAS – U
ISOLER – AL
TETEE – PRE
ERSE – FIER

Mots croisés 9/13 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Réussir – 2. Emînça – Egérie – 3. Entre la poire et le fromage – 4. Apre – Langue – 5. Pan d'étoffe – Teinture – 6. Matières noires – 7. Epouse du rejeton – Ronge peu à peu – 8. Appellé – Symbole de pureté – 9. Devant l'année – Frustrer – 10. Engin à deux roues – Commencement – 11. Echapper à – Compact disque – 12. Epouse d'Aménophis IV – 13. Equerres – Arbrisseau.

VERTICALEMENT

1. D'abord – 2. D'une odeur forte – Restaurée – 3. Effectue un choix – Cardinal – Cheveux – 4. Tablier d'enfant – Esclave grec – 5. Ivresse – Dunes du désert – 6. Entraîner – Genre – 7. Montre ses soles – Considérer à part – Branché – 8. Ancienne épée – Sans détour -9. Survivants – Il a force de loi

SOLUTION N° 1795

HORIZONTALEMENT

ACCUEILLI
FRANCO – IN
FINIR – DRU
R – AVEREES
ON – ETES – I
NAVREMENT
TRES – UREE
ERS – JETE –
MAIRE – EST
E – COURU – E
NOUS – ERES
TULIPE – UT
STERILISE

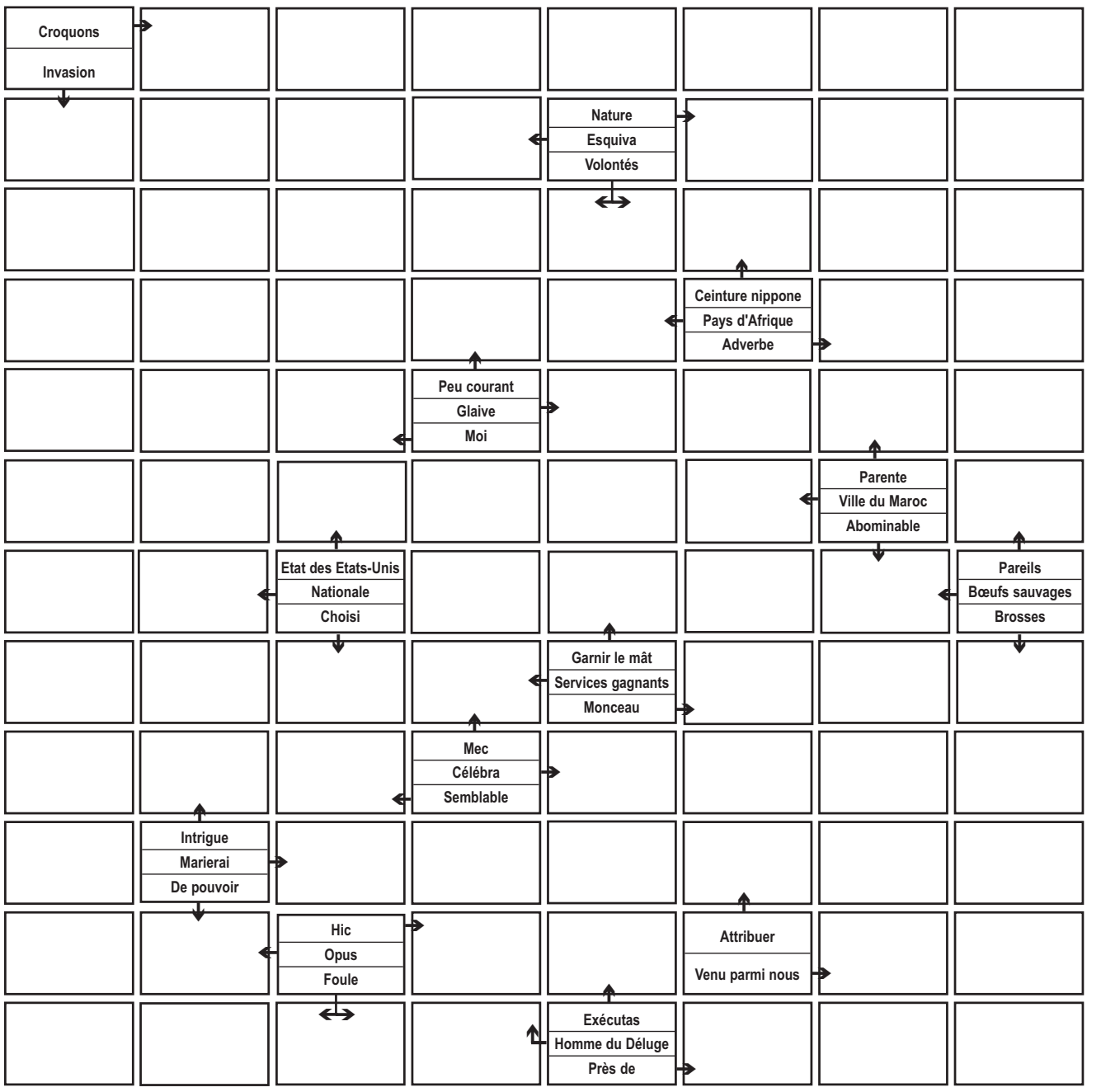
VERTICALEMENT

AFFRONTEMENTS
CRI – NARRA – OUT
CANA – VESICULE
UNIVERS – ROSIR
ECRETE – JEU – PI
IO – REMUE – REEL
L – DESERTEUR – I
LIRE – NEES – EUS
INUSITE – TESTE

	5	8		7		9		
	9						4	
6			2					
		7	6					
8				2			7	1
					9	4		3
9					2			
	1			4			3	
				6	5			7

6	1	2	8	7	5	3	9	4
3	8	9	4	1	2	5	6	7
7	5	4	3	6	9	2	1	8
8	2	6	1	5	7	4	3	9
4	3	5	9	8	6	7	2	1
9	7	1	2	3	4	8	5	6
2	9	8	5	4	1	6	7	3
1	6	3	7	2	8	9	4	5
5	4	7	6	9	3	1	8	2

Mots fléchés n° 1440



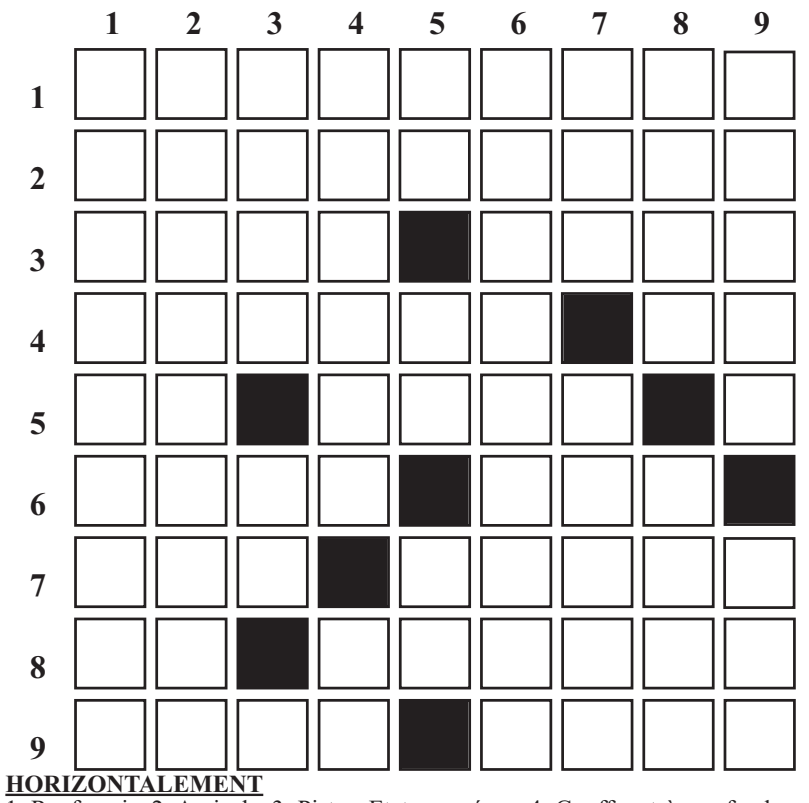
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1439

Horizontalement

ENTACHAS PEUR - AME AOSTE - EN NP - EPARS
CHERIR - E HYMENEE - ETA - EOLE MENE - LEV
E - ALLEGE NO - LA - AN TRIE - ONT - SE - BUTE
EPANCHEMENT - NEOPHYTE - ORS TUS - EMANA - IE ARTERE - ELLE -
C - EPINE - LA - B HA - AREOLE - OU AMER - ELEGANT SENSE - EVENTE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Renforçai - 2. Amical - 3. Pista - Etat européen - 4. Gouffres très profonds - L'or au labo - 5. Sujet de ragot - Petite baie - 6. Manches sur court - Fille de l'ALN - 7. Transpira - Sanctionnée - 8. Erbium - Localiser - 9. Gogo biblique - Assistance.

VERTICALEMENT

1. Ecroulée - 2. Machines à sasser - 3. Ville de Colombie - Possessif - 4. Couvris une glace - Mémorisé - 5. Venu parmi nous - Devant l'année - Rapport de circonférence - 6. Tressaillit - 7. Tissu - Tracas - 8. Exposa au vent - Socle - 9. Occlusion intestinale - Des lustres.

SOLUTION N° 1439

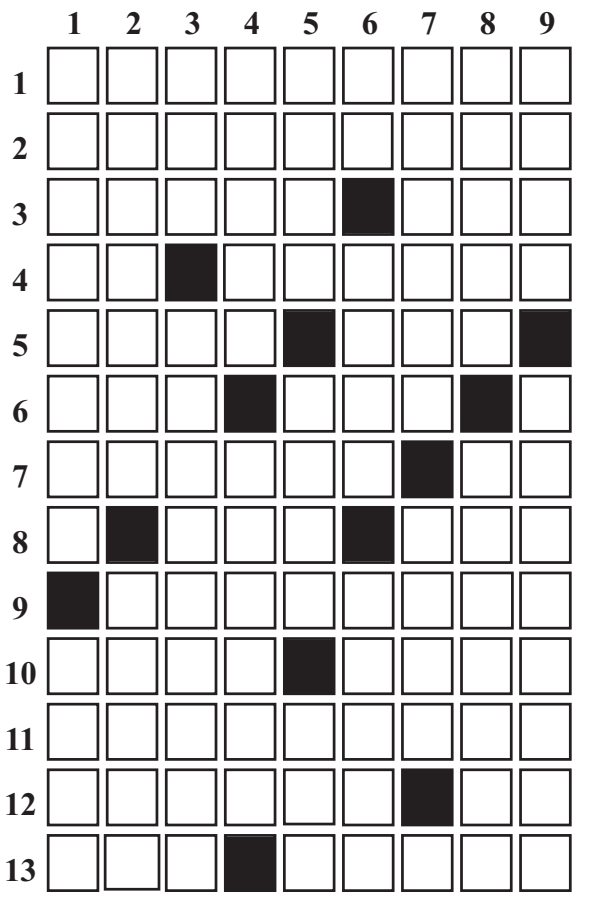
Horizontalement

ABATARDIR
BRUINEUSE
JAN - SUR - M
ENEE - SEVE
CLEBS - TOT
TA - REVET -
INDEXE - ER
OTE - ETIRA
NERFS - MAI

Verticalement

ABJECTION
BRANLANTE
AUNEE - DER
TI - EBRE - F
ANS - SEXES
REUS - VET -
DURETE - IM
IS - VOTERA
REMET - RAI

Mots croisés 9/13 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Chercha à étendre sa clientèle - 2. Rassasier - 3. Indien au Pacifique - Bière anglaise - 4. Relevé - Détournés - 5. Ile d'Italie - Ils vont avec les autres - 6. Moyen de transport - Celui-là - 7. Ville de Belgique - Indication de lieu - 8. Bruit de coup - Il n'a pas de frontières - 9. Proportionnée - 10. Interjection de branché - Loi - 11. Jeu de société - 12. Ourdir - Ferrure - 13. Colère de jadis - Liées.

VERTICALEMENT

1. Bon sens populaire - Contre tout ce qui le suit - 2. Ajourner - Lumineux - 3. Se risque - Maltraite - 4. Phase - Rubans - 5. Cuit à la chapelure - Chose proche - Bagatelle - 6. Eprouvé - Perçues - Région française - 7. Redoute - Complexe - 8. Récepteurs - Sur les genoux - 9. Terrains d'étude - Bourriques.

SOLUTION N° 1439

Horizontalement

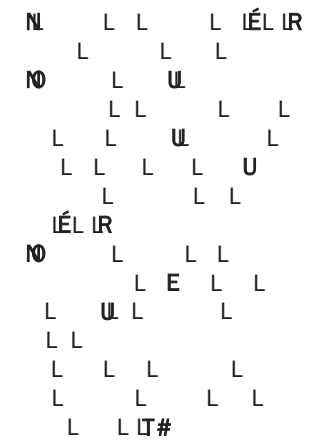
INCRUSTES MARES - ARA PIED - MIEN ATTIFER - S R - ETETER - TV - ENA - OR AIR - ELUDE GEANT - NES ENDORMIES ANIMEE - SA
BON - SUC - S LIEN - THES ESSOREUSE
NO US - FENETRES - R S - METAL - MEUTE TAIRE - UNI - CHU ERE - RODEES - ES SANS - RESSASSE

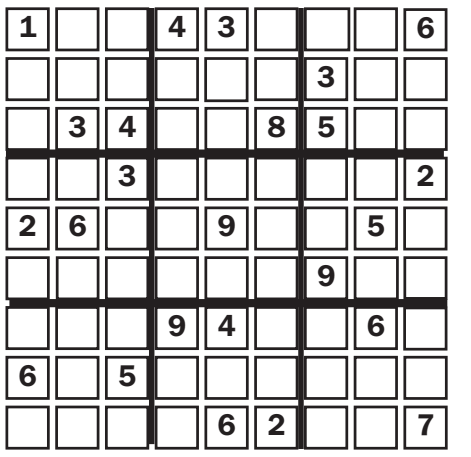
Verticalement

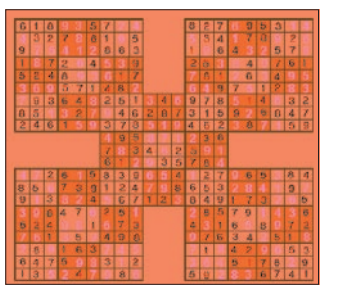
IMPARTAGEABLE NAIT - VIENNOIS CRETE - RADINES REDITE - NOM -

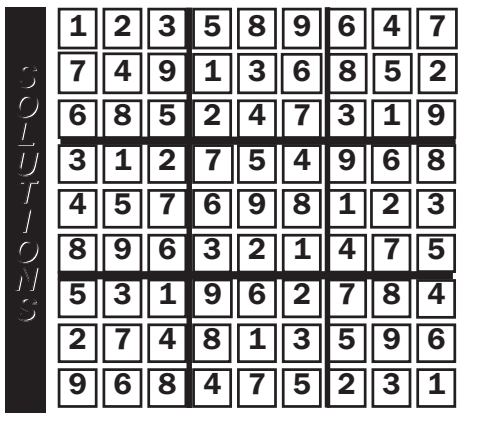
SODUKU 169

Pour jouer au Soduku





















JEUNE INDEPENDANT







Coup de Chance



télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Divertissement - France 2024 — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h00 Jeu France ,2024 — France 2
Tout le monde joue

20h55 Jeu 2024 — M6
Pékin express

21h40 Formule 1 : Grand Prix de Miami — CANAL+
Formule 1 - Etats-Unis

20h55 Série humoristique — W9
France - 2024
La petite histoire de France

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis, 1991
Le silence des agneaux

21h05 Téléfilm d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 2006
La malédiction du pharaon

20h50 Thriller - Etats-Unis 2017 — CINE+ PREMIER
The Foreigner

21h20 Film d'espionnage - 1975 — C8
Les trois jours du Condor

20h50 Comédie dramatique, 2023 — CINE+ CINEMA
Coup de chance

21h00 Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
Etats-Unis - 2008
Le royaume interdit

21h20 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1976
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France - 2024
Saison 1 - Épisode 3/4

Terminal

Une tempête de neige paralyse le trafic aérien. Tristan et Nabil doivent gérer au mieux le mécontentement des passagers. Jack décide de cette période pour demander une augmentation à Nikki. Au même moment il reçoit la visite de Chris, l'ancien commandant de Flywingz qui travaille pour la compagnie haut de gamme Royal Eagle. Ce dernier tombe sous le charme de Charlie. Mais la jeune femme ne supporte pas le caractère suffisant du pilote.

22h00

Série d'horreur États-Unis,2023
Saison 8 - Épisode 1/2/3

Fear the Walking Dead

Sept ans se sont écoulés depuis que Morgan Jones et Madison Clark ont perdu tout espoir de sauver Mo du Padre. Aujourd'hui c'est le découragement qui prévaut sur l'île.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:43	12:26	16:13	19:21	20:56	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:50	12:30	16:17	19:24	20:59

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:05	12:45	16:31	19:38	21:12

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:11	12:35	16:15	19:22	20:49

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:12	12:51	16:38	19:45	21:19

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:18	12:56	16:42	19:49	21:23

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:22	12:59	16:45	19:52	21:25

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7881 — SAMEDI 4 MAI 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	12°
Oran	23°	10°
Constantine	25°	7°
Ouargla	34°	18°

TIZI OUZOU

LA VIE ET L'ŒUVRE D'IDIR REVISITÉES

A l'occasion de la commémoration de la quatrième année de la disparition de l'une des icônes de la chanson algérienne d'expression kabyle, feu Idir, un riche programme a été concocté jeudi à cet effet.

La journée a été marquée par l'inauguration d'une stèle à l'effigie de l'artiste dans son village natal, Aït-Lahcène, commune et daïra d'Ath-Yenni. A cette manifestation grandiose étaient présents le président de l'APW, Mohamed Klalèche, la directrice de la culture de la wilaya, Nabila Gouméziane, le président de l'APC d'Ath-Yenne et le chef de daïra, ainsi que de très nombreux fans de l'artiste. Cette statue à la couleur flavescente a été financée par l'APW de Tizi Ouzou à raison de 500 millions de centimes.

Selon de nombreux avis, cette statue représentant l'auteur de «vava inouva» est d'une grande dimension artistique. La tenue d'une conférence a également eu lieu dans l'espace du petit théâtre de la maison de la culture Mouloud Mammeri, autour du thème «Idir : entre l'écriture poétique et le chant».

Cette conférence a été animée par trois universitaires spécialistes de la vie et l'œuvre artistique dd'Idir, à savoir les Prs Laceb Djamel, Hacène Helouane et Moussa Imarazène.

C'est celui-ci qui a ouvert le bal en expliquant la signification de la chanson «Ava Inouva». Il a annoncé que cette célèbre chanson, dont l'écriture a été faite par le célèbre penseur algérien Ben Mohamed, n'a que le premier couplet qui a été tiré du conte et de la mythologie kabyle.

Le reste est l'œuvre de Ben Mohamed. Quant à Idir, il a mis en musique et chanté le texte. C'était au début de la décennie 1970. Le conférencier mettra par la suite en exergue les côtés mythologique, philosophique, sociologique, la symbolique de la chanson. Le patriarche de la famille, assis près du foyer avec son burnous symbolisait l'autorité, la vielle femme racontant des contes a ses petits-enfants, la sagesse et l'éducation, la belle-fille derrière son métier à tisser, le travail dur de la femme puisque le tissage se fait en plus des tâches ménagères ordinaires, et, enfin le mari, l'homme fort de la maison, son inquiétude à assurer le pain quotidien de la famille.


Quatre ans déjà !

Quant à la complainte de la jeune fille appelant «Avava inouva», ce n'est autre que la complainte de tamazight, le besoin de revaloriser la langue et la culture amazighes. Et quarante ans plus tard, la langue amazighe fut reconnue comme langue nationale et officielle.

L'intervenant a réussi à mettre en exergue la curiosité intellectuelle de feu Idir à rechercher auprès des anciens l'interprétation des symboles et expressions, ceux-là mêmes véhiculant des messages de nature communicationnelle. De son côté, le Pr Djamel Laceb a mis un accent particulier sur la quête et la recherche méthodique d'Idir et la profondeur et l'ancienneté de la mythologie kabyle. Il dira que la mythologie kabyle fait partie des anciennes sinon la plus ancienne mythologie de toutes celles existantes. Autrement dit, elle remonte à l'aube de l'humanité, c'est-à-dire aux premiers signes de la civilisation de l'homme.

Le Pr Djamel Laceb fera également remarquer que même Ibn Khaldoun a parlé dans ses ouvrages de la mythologie et les contes kabyles. Le Pr Moussa Imarazène reviendra à la charge pour apporter un complément d'information en notant qu'avec le temps, les mythologies ont évolué dans le style narratif, mais toutes véhiculent les mêmes messages car à la source, tous les dialectes et toutes les langues avaient la même langue mère.

«C'est pourquoi, ajoute-il, un conte ou un récit mythologique sont compris et interprétés de la même façon par tous les individus, même s'ils n'ont pas la même langue, la même culture et vivant dans des espaces géographiques différents». S'agissant du Pr Hacène Melouane, il mettra en exergue les points communs entre Idir et Mouloud Mammeri qui sont tous les deux sont originaires d'Ath-Yenni et tous les deux avaient la même passion : la recherche des racines.

Et tout en expliquant certains travaux littéraires de Mouloud Mammeri, il tentera de les comparer aux textes poétiques du chanteur disparu. Et si le style de la recherche n'est pas le même, les motivations de deux hommes sont les mêmes. Le Pr Hacène Helouane parlera également de l'arrivé d'Idir à Alger en ce début de la décennie 1970. A son arrivée dans la capitale, il commencera à fréquenter les milieux intellectuels dans lesquels il découvrira qu'il n'était pas le seul à militer pour la cause amazighe.

Aussi, il ne se sentira pas dépaysé à Alger. A la question du Jeune Indépendant au Pr Moussa Imarazène si la personnalité d'Idir, les contes et mythologies berbères ne mériteraient pas d'être sujet d'un séminaire, sa réponse était claire. «J'estime que le sujet nécessite même l'organisation de plusieurs séminaires», a-t-il souligné.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

BORDJ-BADJI MOKHTAR

Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés

UN TERRORISTE a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, jeudi 2 mai 2024, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar en sixième Région militaire, le terroriste dénommé D.Omar, et a arrêté deux éléments de soutien et récupéré un pistolet automatique, trois chargeurs de munitions et divers objets», est-il précisé de même source. «Cette opération, qui vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP à assainir notre pays du fléau du terrorisme, et à asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», conclut le communiqué.

M. B.

ATTENTAT TERRORISTE DE L'OAS LE 2 MAI 1962

Recueillement à la mémoire des martyrs au Port d'Alger

UNE CÉRÉMONIE de recueillement à la mémoire des travailleurs algériens tombés en martyrs lors de l'attentat à la voiture piégée exécuté par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), le 2 mai 1962, a été organisée jeudi au Port d'Alger. La cérémonie marquant le 62e anniversaire de cette attaque criminelle s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, et des représentants des autorités locales de la wilaya d'Alger, des corps sécuritaires, des douanes algériennes et de la Protection civile. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative dédiée aux martyrs de cet attentat terroriste, avant la récitation de la Fatiha du saint Coran à la mémoire de leurs âmes pures. Dans une déclaration à la presse, M. Rebiga a souligné la portée symbolique de cette cérémonie de recueillement qui s'inscrit dans le cadre de «l'évocation des sacrifices incommensurables de nos vaillants martyrs pour le recouvrement de la souveraineté nationale face à un colonisateur brutal qui a utilisé les pires méthodes pour tenter d'exterminer un peuple attaché à son droit à la liberté». Le ministre a également rappelé les massacres perpétrés par l'OAS, qui a exécuté «plus de 400 opérations militaires et 2.300 attentats, dont l'attentat terroriste qui a fait des victimes innocentes parmi les travailleurs du port d'Alger et les demandeurs d'emploi au niveau de ce port». Pour sa part, le ministre des Transports a affirmé que «les travailleurs du secteur, y compris les travailleurs du Port d'Alger, sont pleinement disposés à continuer à œuvrer à la préservation du message sacré des martyrs», appelant à «déployer davantage d'efforts pour relever les défis et contribuer à la réalisation du développement économique escompté dans l'Algérie nouvelle». De son côté, le président-directeur général du port d'Alger, Rabah Biskri a salué les sacrifices consentis par les travailleurs du port d'Alger durant la glorieuse guerre de libération, tout en réaffirmant «l'engagement et la mobilisation des travailleurs pour contribuer à l'édification d'une économie nationale forte». Pour rappel, le port d'Alger a été le théâtre, le 2 mai 1962 vers 6h du matin, d'un attentat à la voiture piégée exécuté par l'OAS au lendemain de la proclamation du cessez-le-feu en Algérie, faisant 200 martyrs et plus de 250 blessés.

M. B.